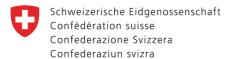


Spannortstrasse 7/9, CH-6000 Luzern 4, Tel. 041-367 73 73, Fax 041-367 72 72, luzern@link.ch Rue de Bourg 11, CH-1002 Lausanne, Tel. 021-317 55 55, Fax 021-317 56 56, lausanne@link.ch Flurstrasse 30, CH-8048 Zürich, Tel. 01-497 49 49, Fax 01-497 49 99, zurich@link.ch

BAROMÈTRE DES PLACES D'APPRENTISSAGE AVRIL 2007

RAPPORT DÉTAILLÉ DE RÉSULTATS SUR L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES JEUNES ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de l'OFFT





Impressum

Baromètre des places d'apprentissage Avril 2007

Editeur: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie Effingerstrasse 27, 3003 Berne D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK, Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne Isabelle Kaspar



Table des matières

TAB	LE D	ES MAT	[IÈRES	3
RÉS	UMÉ	DES RI	ÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS	7
INT	RODU	CTION		11
1.	Situ	ation ir	nitiale et données du problème	11
2.	Dére	ouleme	nt de l'enquête	12
	2.1	Conce	ept de base	12
	2.2	Enqué	ète auprès des entreprises	12
		2.2.1	Univers de base	12
		2.2.2	Groupe cible	12
		2.2.3	Procédé de sélection	12
		2.2.4	Méthode d'investigation	13
		2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation	13
		2.2.6	Pondération des données	14
		2.2.7	Extrapolation	14
	2.3	Enqué	ète auprès des jeunes face au choix d'une profession	15
		2.3.1	Univers de base	15
		2.3.2	Groupe cible	15
		2.3.3	Procédé de sélection	15
		2.3.4	Méthode d'investigation	17
		2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation	18
		2.3.6	Pondération des données	19
		2.3.7	Extrapolation	19
3.	Réa	lisation	des interviews	20
4.	Eva	luation	des données et établissement du rapport	21
CON	/MEN	TAIRES	5	25
1.	Fou	rnisseu	ırs de places d'apprentissage: entreprises	25
	1.1	Situat	ion des places d'apprentissage le 15 avril 2007	25
	1.2	Etat d	e l'attribution des places d'apprentissage	29
	1.3	Etat d	e la décision relative à l'offre	33
	1.4	Places	s d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier	35
	1.5	Press	ion de la demande sur les entreprises	38
2.	La d	lemand	e chez les jeunes	41
	2.1	Les je	unes face au choix d'une profession	41
	2.2	Intérê	ts des jeunes envers la formation scolaire et professionnelle	45
		2.2.1	Souhaits de formation en général	45

LINK Institut

		2.2.2 L'apprentissage en tant que souhait de formation	48
	2.3	Déroulement actuel des postulations	53
	2.4	Etat actuel des accords	55
3.	Com	paraison entre entreprises et jeunes	63
	3.1	Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage	63
	3.2	Etat de l'attribution des places d'apprentissage	66
	3.3	Demandes et postulation pour les places d'apprentissage	68
VUE	D'EN	SEMBLE 2007	.71
1.	Vue	d'ensemble des entreprises	.71
2.	Vue	d'ensemble des jeunes	72
ANNI	EXE:	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	75



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS

LINK Institut



Résumé des résultats les plus importants

Globalement, la relation entre l'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage en avril 2007 est tout à fait comparable à celle d'avril 2006:

- Le nombre des jeunes intéressés à une place d'apprentissage est demeuré constant, avec 79'000 personnes, alors que le nombre des jeunes placés face au choix d'une profession a de nouveau augmenté de 4'500, pour atteindre au total 141'500 jeunes.
- Les entreprises ont accru de 500 unités leur offre de places d'apprentissage, qui se monte à 74'000 places.

En avril 2007, la **demande** des jeunes, avec 79'000 candidats/tes à des places d'apprentissage, excède l'**offre** des entreprises, 74'000, de 5'000 (2006: 5'500) places. On peut toutefois partir de l'idée que la dynamique qui existe sur le marché des places d'apprentissage au cours de l'été conduira à une nouvelle augmentation de l'offre de places ainsi qu'à des changements d'orientation de la part de certains jeunes (2006: + 4000 places d'apprentissage).

Parmi les jeunes, 51'000 (52'000¹) disposent d'un **accord** oral ou écrit pour une place de formation. Du côté des entreprises, 56'500 (56'000) places sont définitivement attribuées. 28'000 (27'000) jeunes intéressés qui n'ont pas encore obtenu un accord pour une place d'apprentissage à la mi-avril 2007 convoitent en ce moment les 17'500 (17'500) places encore vacantes dans les entreprises. Il faut ici considérer que de nombreux jeunes témoignent d'intérêts multiples. Le nombre de personnes qui s'intéressent cette année exclusivement à un apprentissage sans avoir obtenu d'accord se situe à 21'000 (21'000).

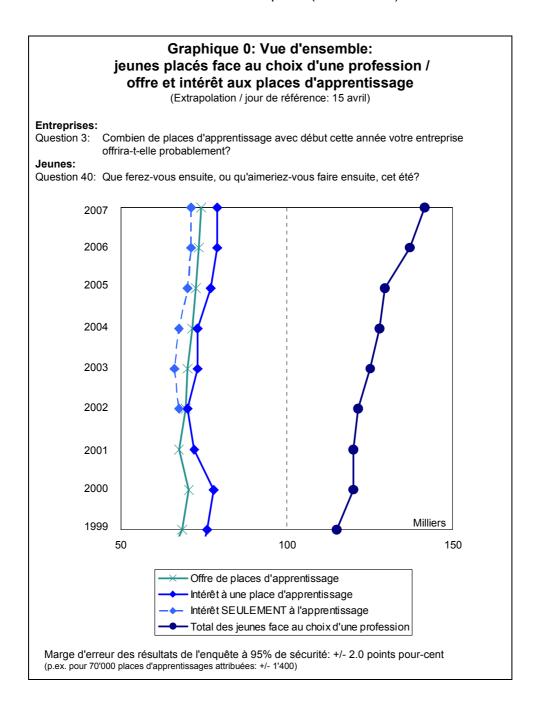
La différence de 5'500 (4'000) places entre celles attribuées par les entreprises et celles que les jeunes affirment leur être promises témoigne en 2007, comme les années précédentes, d'une certaine avance des entreprises au niveau de leurs informations: apparemment, les jeunes disposant d'une place d'apprentissage promise sont plus nombreux qu'ils l'annoncent, sans toutefois en avoir encore connaissance.

En moyenne, les entreprises ont reçu de la part des intéressés/es, jusqu'à la mi-avril, 14 postulations par place proposée. Cette valeur a constamment augmenté ces dernières années (1999: 8 postulations par place offerte – 2006: 15 postulations). La tendance à la **pression croissante de la demande** semble être stoppée en 2007, bien que cette année les jeunes soient de nouveau plus nombreux à se trouver devant le choix d'une profession.

¹ Les valeurs entre parenthèses sont celle de l'année précédente, 2006.



Le graphique 0 ci-dessous offre une vue d'ensemble de la situation d'avril 2007. Face à l'offre des entreprises (en vert), il représente les jeunes placés face au choix d'une profession (en bleu sombre), ceux intéressés à une place d'apprentissage (en bleu moyen) ainsi que ceux intéressés exclusivement à une telle place (en bleu clair).





INTRODUCTION

LINK Institut



Introduction

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK de recherche marketing et sociale. L'Institut LINK a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration de nombreuses années, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes:

- Il doit fournir des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. De plus, il aspire à une extrapolation des résultats de l'échantillon à l'univers de base défini.
- Les enquêtes doivent être exhaustives. Cela signifie que la situation de l'offre et de la demande doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacun des éléments principaux (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mis en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition chaque fois dans les délais prescrits.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment le cas échéant pour permettre de meilleures comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.



2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une profession.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une première enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les même jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle, jour de référence = 31 août).

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Univers de base

L'univers de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire domiciliées en Suisse, inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) et qui occupent au moins 2 employés.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la constitution de l'échantillon de départ, l'univers de base est réparti en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés).



La taille brute de cet échantillon se monte à 7'100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Les entreprises qui ne retournent pas leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés pour cette enquête.

Pendant toute la durée de l'étude, une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée a été en outre maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises. Pour la première fois en 2006, trois adresses e-mail ont également été mises en service (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocino@link.ch), pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements online également.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 6'066 entreprises de deux employés au moins sur les 7'100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2'512 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes d'extrapolation:

Questionnaires expédiés	7'100	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	70	1.0%
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	66	1.0%
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	847	11.9%
- Refus par écrit	10	0.1%
- Refus par téléphone	29	0.4%
- Problèmes de langue	4	0.1%
- Autres échecs	8	0.1%
Réponses au questionnaire, au total	6'066	85.4%



Réponses au questionnaire, au total	6'066	100%
→ dont avec apprentis, au total	2'512	41.8%
→ dont par écrit	1'944	77.4%
→ dont par téléphone	568	22.6%
→ dont sans apprentis, au total	3'554	58.2%
→ dont par écrit	2'215	62.3%
→ dont par téléphone	1'339	37.7%

La saturation se monte ainsi au total à 85.4% des questionnaires expédiés, et ainsi donc à un niveau comparable à celui de 2006 (86.5%).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (SA, SR, TI)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- Répartition NOGA (43 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente (selon l'Office fédéral de la statistique²) et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

² Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année 2007 proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0703-70, du 30.03.2007. Les chiffres des années précédentes ont été tirés de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0603-00. Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations certifiées et les stages. Les données antérieures à 2006 ont été corrigées après coup par l'OFS.



Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

Entrées en formation initiale l'année dernière selon l'OFS

Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année:

Nombre de places = H * nombre de places offertes cette année selon l'enquête

Concrètement, cela signifie pour 2007:

• Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête: 2'680 places

• Entrées en formation initiale en 2005 selon l'OFS: 75'588 entrées

• $H_{2007} = 75'588 / 2'680 = 28.2$

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une profession

2.3.1 Univers de base

L'univers de base de l'échantillon de départ des jeunes se compose de toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession.

2.3.3 Procédé de sélection

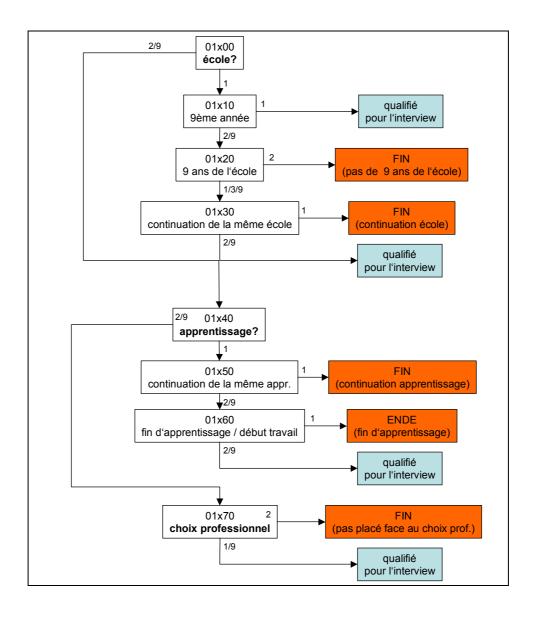
Dans une première étape, on interroge dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK tous les ménages quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60'000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une



nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'ils comportent ou pas des personnes âgées de 10 à 19 ans.

Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans³, on enregistre lors d'un premier contact téléphonique tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans et on détermine pour chaque jeune personne si elle fait effectivement partie de notre groupe cible.

En détail, cette condition est tirée au clair à l'aide d'une interview de recrutement complète:



³ Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 11 à 20 ans.



Font donc partie en principe de notre groupe cible tous les jeunes qui

- suivent actuellement leur 9^e année scolaire
- au cours de l'été à venir interrompront ou termineront une école complémentaire
- au cours de l'été à venir interrompront un apprentissage
- au cours de l'été à venir commenceront une nouvelle formation (p.ex. apprentissage ou école) ou vivront une année de transition.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font pas partie cependant de ce groupe cible:

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée (en plus de l'apprentissage) et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes: jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire – cet été gymnase)
- Etudiants/es: jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération.

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à l'univers de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK de Lucerne et de Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs ont été spécialement formés pour cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la



journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été définis. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 15.7%, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées demeure dans une proportion comparable à celle des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé:

Total des adresses de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)	62'821	100%
- Adresses non utilisées	43'285	68.9%
- Adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	5'376	8.6%
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	14'160	22.5%
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	14'160	100%
- Echecs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	4'028	28.4%
- Refus	369	2.6%
 Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue) 	718	5.1%
Total des ménages avec jeunes recrutés	9'045	63.9%
Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés	12'017	100%
- Non appartenance au groupe cible clé	8'660	72.1%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'357	27.9%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3'357	100%
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	657	19.6%
Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une profession	2'700	80.4%



2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de l'univers de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique⁴) seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une profession (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

 $H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en } 9^{\text{e}} \text{ classe selon statistique } 8^{\text{e}} \text{ classe l'année précéd.}}{\text{Nombre des jeunes en } 9^{\text{e}} \text{ année scolaire selon l'enquête}}$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une profession:

⁴ Les indications de nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: «Ecoliers, écolières et étudiants 2005/06», de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 978-3-303-15407-6).



Nb. jeunes face au choix d'une prof. = H * nb. jeunes face au choix d'une prof. selon enquête

Concrètement pour 2007:

 nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2006/2007 selon la statistique de la 8^e classe 2005/2006:

87'500

• Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête:

1'569

• $H_{2007} = 87'500 / 1569 = 55.8$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 55.8 que 141'500 jeunes environ se trouvent en 2007 confrontés au choix d'une profession.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires. En outre, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a été mise à jour pour les enquêtes de 2006, la base de données ne contenant plus désormais que les possibilités effectives actuelles (262 formations professionnelles initiales), alors que la base de données utilisée jusqu'à 2005 était beaucoup plus importante (457 entrées). La base de données à nouveau complétée pour 2007 comporte 287 entrées et figure au complet an annexe au présent rapport.

La période de réalisation de la première enquête de 2007 a été la suivante:

• Expédition des questionnaires aux entreprises: 3 avril 2007

• Rappels téléphoniques aux entreprises: 26 avril au 9 mai 2007

Délai final de réception des questionnaires des entreprises:
 10 mai 2007

Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes:
 11 au 30 avril 2007

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler / Katrin Frei. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.



Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant: Isabelle Kaspar (responsable du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Anita Huber (direction de terrain, CATI Lucerne), Isabelle Baillot (direction de terrain CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des données de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95%, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2'500 interviews max. +/- 2%, pour 1'000 interviews max. +/- 3,2%, pour 500 interviews max. +/- 4,5% et pour 100 interviews max. +/- 10%.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 4 juin 2007

LINK Institut de recherche marketing et sociale

Isabelle Kaspar Resp. de projet

Damian Schnyder v. W. Directeur de l'Institut

LINK Institut



COMMENTAIRES

LINK Institut



Commentaires

1. Fournisseurs de places d'apprentissage: entreprises

1.1 Situation des places d'apprentissage le 15 avril 2007

Après extrapolation, on peut se baser pour l'année 2007 sur une offre de 74'000 **places d'apprentissage** (graphique 1). Selon l'enquête de cette année, cette offre est supérieure de 500 places environ à celle du même jour de référence de l'an dernier (+1%). La comparaison de l'offre de places d'apprentissage entre les vagues d'avril et d'août révèle que l'offre des entreprise, selon notre expérience, peut augmenter encore sensiblement (tableau 1).

Tableau 1: évolution	on de l'offre de pla	aces d'apprentiss	age (extrapolation)	
Année d'enquête	Vague d'avril	Vague d'août	Augmentation entre avril et août	Nombre d'entrées en formation professionnelle initiale selon l'OFS ⁵
2006	73'500	77'500	4'000	75'588
2005	72'500	76'000	3'500	74'038
2004	71'500	74'000	2'500	73'430
2003	70'000	76'500	6'500	71'121
2002	69'500	75'500	6'500	71'341
2001	67'500	76'000	8'500	72'956
2000	70'500	79'500	8'000	72'373
1999	68'500	75'500	7'000	71'102
1998	63'000	71'500	8'500	70'296

Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année 2007 proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0703-70, du 30.03.2007. Les chiffres des années précédentes ont été tirés de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0603-00. Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations certifiées et les stages. Les données antérieures à 2006 ont été corrigées après coup par l'OFS.



Graphique 1: Offre de places d'apprentissage

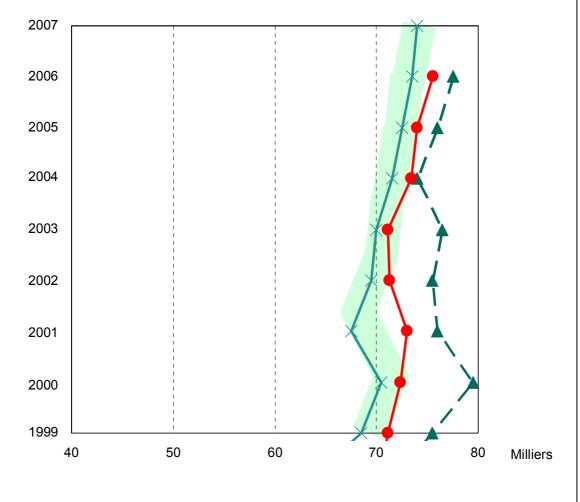
(Extrapolation / jour de référence: 15 avril)

Avril

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement?

Août (année précédente)

Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà attribuées définitivement cette année?

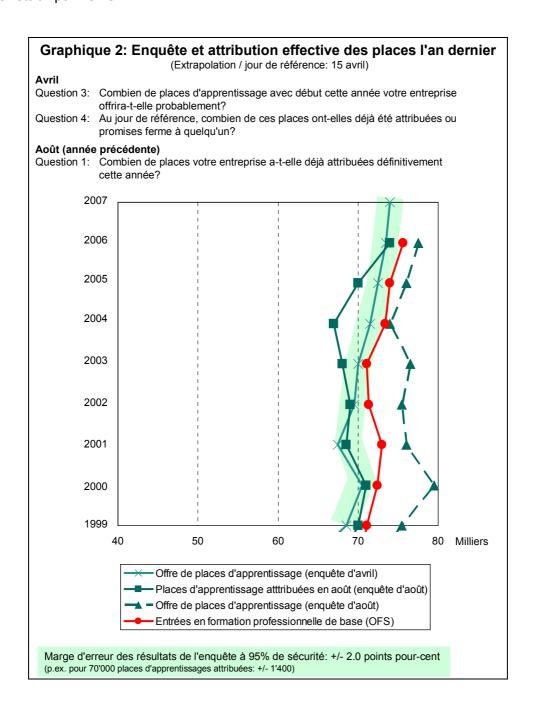


→ Offre de places d'apprentissage (enquête d'avril)
 → Offre de places d'apprentissage (enquête d'août)
 → Entrées en formation professionnelle de base (OFS)

Marge d'erreur des résultats de l'enquête à 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent (p.ex. pour 70'000 places d'apprentissages attribuées: +/- 1'400)



Le graphique 2 montre la comparaison entre la situation des places d'apprentissage déterminée par l'enquête et le nombre des entrées en formation professionnelle initiale de l'an dernier établi par l'OFS.



Sur la base des fournisseurs de places d'apprentissage actuels et nouveaux, la part de ceux qui n'offriront pas de nouvelles places d'apprentissage cette année (1^{re} année d'apprentissage) se monte à 33%. Cette valeur se situe ainsi en 2007 au-dessous de celle de 2006 et confirme sa tendance à la baisse depuis 2004. Dans le segment des fournisseurs actuels de places d'apprentissage, il se révèle donc une tendance croissante à la disposition à former de nouveaux apprentis.



La part relativement élevée des entreprises formatrices de 2 à 9 employés, 41%, s'explique par le fait qu'elles ne forment simultanément que peu d'apprentis, qui sont remplacés à l'achèvement de leur formation, et donc pas chaque année (tableau 2).

Tableau 2: pas de nouvelles places d'apprentissage (1 ^{re} année) en 2007											
Questions 1 et 3:	Total		Taille de l' (nombre d	•	Siège de l'entreprise						
Prévoient cette année de n'offrir aucune place d'apprentissage Base: entreprises avec		2-9	10-19	20-99	100+	SA	SR	TI			
apprentis (jusqu'ici + nouveau)											
- 15 avril 2007	33%	41%	26%	19%	8%	31%	34%	44%			
- 15 avril 2006	37%	46%	25%	20%	8%	37%	37%	42%			
- 15 avril 2005	38%	47%	30%	22%	10%	38%	39%	40%			
- 15 avril 2004	39%	49%	30%	20%	10%	38%	38%	46%			
- 15 avril 2003	40%	49%	32%	25%	8%	40%	41%	49%			
- 15 avril 2002	35%	44%	29%	15%	10%	34%	37%	45%			
- 15 avril 2001	33%	42%	33%	19%	8%	32%	34%	42%			

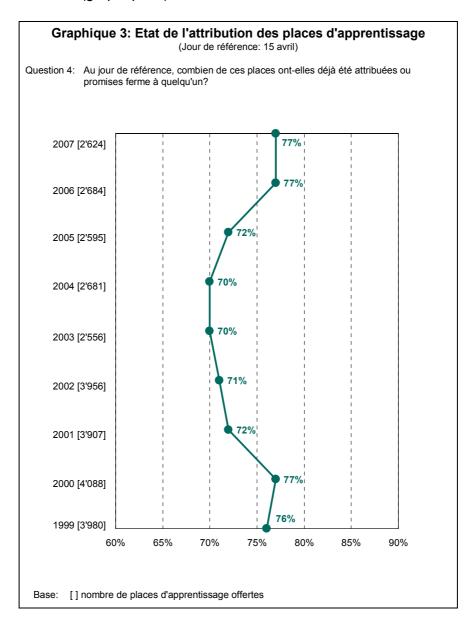
A nouveau sur la base des fournisseurs actuels et nouveaux de places d'apprentissage, la part de ceux qui formeront de **nouveaux apprentis** cette année, 7%, se situe dans le cadre des valeurs des deux années précédentes. Conformément aux attentes, il s'agit là en grande partie de petites entreprises qui veulent offrir des places à titre nouveau cette année. Les différences régionales observées les années précédentes s'équilibrent en 2007 (tableau 3).

Tableau 3: nouvelles places d'apprentissage en 2007											
Questions 1 et 3:	Total		Taille de l' (nombre d	•	Siège de l'entreprise						
Prévoient cette année d'offrir des places d'apprentissage à titre nouveau Base: entreprises avec apprentis (jusqu'ici + nouveau)		2-9	10-19	20-99	100+	SA	SR	ТІ			
- 15 avril 2007	7%	8%	7%	4%	1%	7%	8%	7%			
- 15 avril 2006	6%	7%	5%	5%	1%	5%	10%	4%			
- 15 avril 2005	8%	11%	5%	5%	1%	8%	10%	14%			
- 15 avril 2004	10%	13%	8%	11%	1%	10%	11%	8%			
- 15 avril 2003	10%	12%	6%	5%	2%	9%	11%	15%			
- 15 avril 2002	8%	10%	6%	3%	2%	6%	11%	12%			
- 15 avril 2001	8%	9%	9%	6%	3%	7%	9%	11%			



1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

Cette année, 77% des places d'apprentissage offertes par les entreprises sont **déjà attri- buées** au jour de référence de l'enquête. Ainsi donc, la proportion des places attribuées à la mi-avril se situe exactement au même niveau qu'en 2006, après avoir augmenté sensiblement l'année dernière (graphique 3).

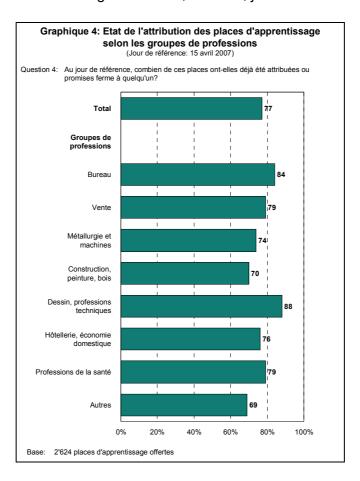


Les différents moments de l'attribution des places d'apprentissage dans les **régions** apparaissent clairement chaque année. Dans le canton du Tessin et en Suisse romande, ces places sont attribuées plus tard dans l'année. Le tableau 4 montre en outre que, dans ces deux régions, la part des places déjà attribuées en 2007 a diminué par rapport à l'année dernière, alors qu'on relève une augmentation sensible en Suisse centrale surtout.



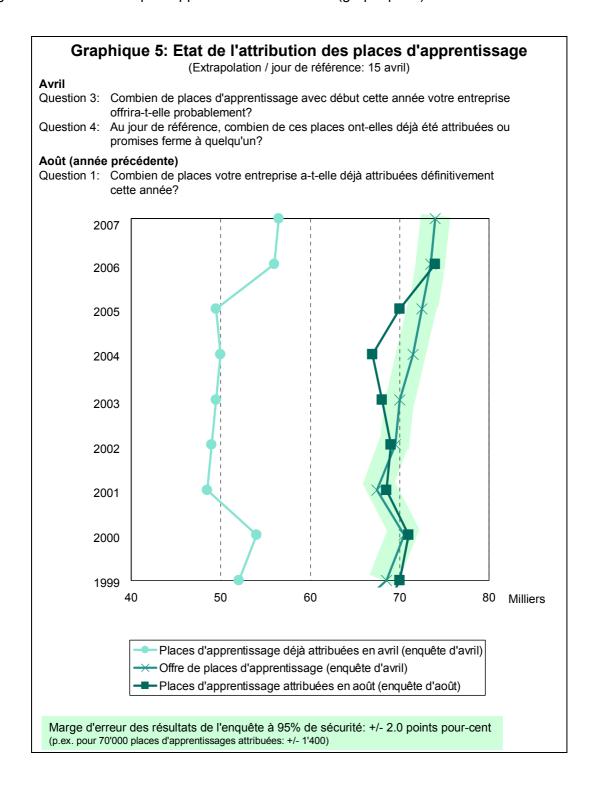
Tableau 4: attribution des places d'apprentissage selon les régions											
Question 4:	TOTAL		Suisse al	Suisse romande	Tessin						
Places d'apprentissage déjà attribuées au jour de référence		Total	Intal Silver nuest de S		Suisse centrale						
Base: total des places d'apprentissage probablement offertes											
- 15 avril 2007	77%	83%	82%	83%	86%	57%	26%				
- 15 avril 2006	77%	81%	80%	82%	80%	62%	36%				
- 15 avril 2005	72%	78%	79%	77%	76%	56%	29%				
- 15 avril 2004	70%	75%	77%	70%	76%	56%	25%				
- 15 avril 2003	70%	76%	75%	77%	79%	55%	27%				
- 15 avril 2002	71%	75%	75%	75%	75%	57%	30%				
- 15 avril 2001	72%	78%	77%	80%	77%	51%	24%				

L'attribution des places d'apprentissage est la plus avancée dans les **professions techniques**. Dans les groupes de professions de la construction et de la métallurgie et machines, les places attribuées définitivement sont proportionnellement moins nombreuses, avec 70%, resp. 74%. Il en va de même pour les autres professions, avec 69%. Exemples de ces autres professions: boulanger/confiseur, boucher, jardinier et coiffeur (graphique 4).



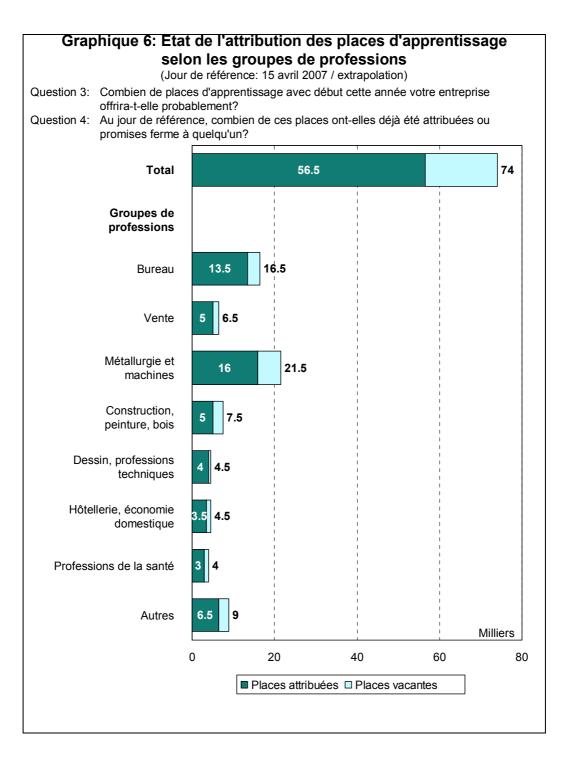


En 2007, après extrapolation, environ 56'500 places d'apprentissage sont attribuées, alors qu'environ 17'500 sont encore vacantes, ce qui signifie que pratiquement aucun changement n'est survenu par rapport à l'année dernière (graphique 5).





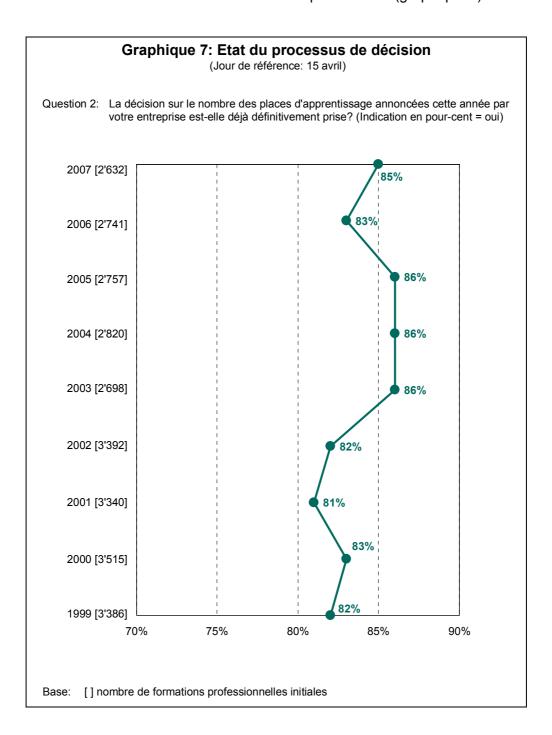
Le graphique 6 montre le nombre extrapolé des places d'apprentissage par rapport au total des places offertes par **groupes de professions**. On constate ainsi d'une part que le groupe des professions de la métallurgie et des machines est celui qui offre le plus grand nombre de places d'apprentissage (21'500 places), suivi par le groupe des professions du bureau (16'500). D'autre part, ce graphique révèle pour chaque groupe de professions le nombre de places encore disponibles.





1.3 Etat de la décision relative à l'offre

La part des professions d'apprentissage pour lesquelles la **décision sur le nombre des places annoncées tombait définitivement** à la mi-avril déjà, constamment de 86% ces dernières années, est tombée à 83% en 2006. Avec une proportion de 85%, cette valeur se situe à nouveau cette année au niveau des années précédentes (graphique 7).





Les entreprises encore indécises se trouvent comme auparavant en Suisse romande et au Tessin principalement, alors que la marge de manœuvre dans les grandes entreprises de 250 employés et plus est très réduite (tableau 5).

Tableau 5: état du processus de décision										
Question 2:	TOTAL		entreprise 'employés)	Siège de l'entreprise						
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est définitive Base: formations prof. initiales (professions d'apprentissage) offertes		-249 employés			TI					
- 15 avril 2007	85%	84%	91%	88%	77%	64%				
- 15 avril 2006	83%	83%	90%	86%	76%	66%				
- 15 avril 2005	86%	85%	92%	89%	75%	71%				
- 15 avril 2004	86%	85%	89%	89%	76%	64%				
- 15 avril 2003	86%	85%	91%	88%	81%	74%				
- 15 avril 2002	82%	82%	91%	85%	76%	73%				
- 15 avril 2001	81%	80%	89%	83%	75%	65%				

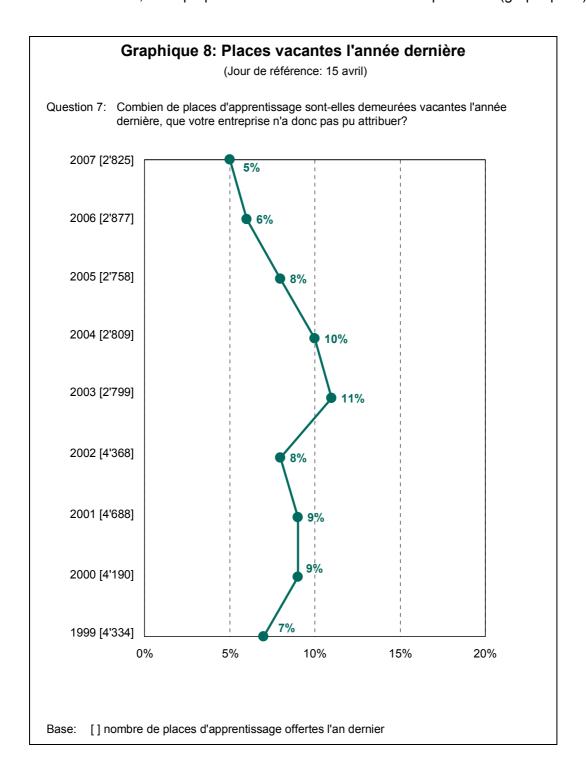
Le processus de décision sur le nombre de places d'apprentissage offertes est le plus avancé dans les professions techniques et du bureau. Les entreprises les moins décidées sont celles de la construction (tableau 6).

Tableau 6: état du processus de décision										
Question 2:	TOTAL	Professions d'apprentissage								
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est définitive		Bureau	Vente	Métal- lurgie et ma- chines	Cons- truction, pein- ture,	Dessin, prof. tech- niques	Hôtel- lerie, écon. domes-	Professions de la santé	Autres	
Base: formations prof. initiales (professions d'apprentissage) offertes)					bois		tique			
- 15 avril 2007	85%	90%	86%	82%	80%	92%	85%	84%	85%	
- 15 avril 2006	83%	87%	81%	82%	81%	85%	79%	88%	83%	
- 15 avril 2005	86%	92%	86%	84%	78%	87%	80%	93%	86%	
- 15 avril 2004	86%	89%	83%	85%	82%	90%	86%	90%	85%	
- 15 avril 2003	86%	91%	84%	85%	81%	91%	79%	93%	85%	
- 15 avril 2002	82%	88%	86%	79%	75%	82%	84%	87%	83%	
- 15 avril 2001	81%	85%	83%	80%	77%	84%	74%	89%	82%	



1.4 Places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier

Selon les informations transmises par les entreprises interrogées, 5% des places d'apprentissage annoncées **l'an dernier** sont demeurées **vacantes**. Après les 11% de places demeurées vacantes en 2002, cette proportion diminue continuellement depuis 2003 (graphique 8).





Outre les autres professions, la construction et l'industrie de la métallurgie et des machines surtout ont dû à nouveau l'an dernier déplorer le plus grand nombre de places demeurées vacantes. Toutefois, leur part est sensiblement plus basse en 2006 qu'en 2005 encore (tableau 7).

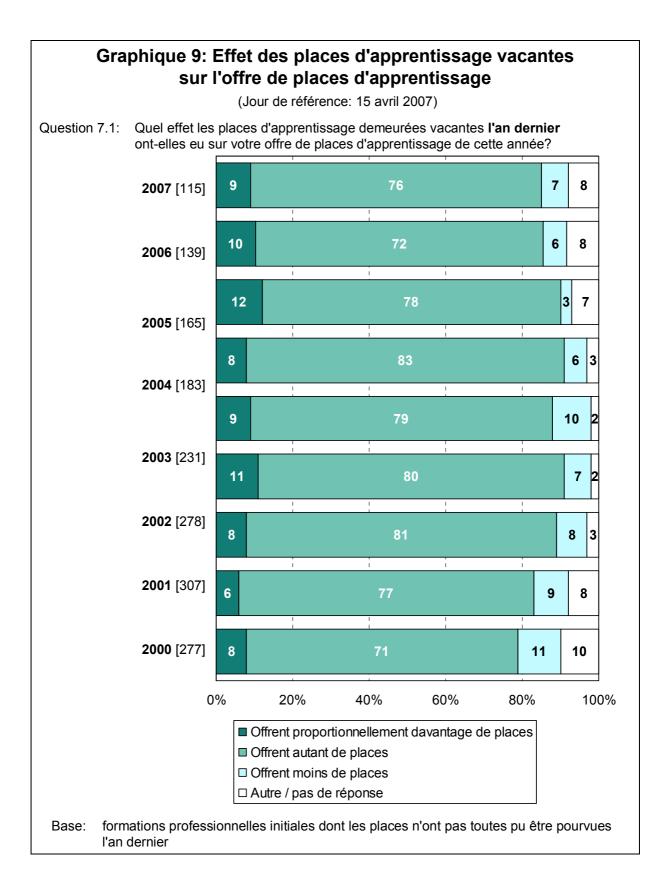
Tableau 7: places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier											
Question 7:	TOTAL	Professions d'apprentissage									
Base: places d'apprentissage annoncées l'an dernier		Bureau	Vente	Métal- lurgie et ma- chines	Cons- truction, pein- ture, bois	Dessin, prof. tech- niques	Hôtel- lerie, écon. domes- tique	Professions de la santé ⁶	Autres		
2007 = places vacantes en 2006	5%	3%	4%	6%	7%	3%	5%	1%	9%		
2006 = places vac. en 2005	6%	1%	4%	9%	10%	2%	6%	2%	9%		
2005 = places vac. en 2004	8%	1%	7%	12%	19%	5%	6%	1%	8%		
2004 = places vac. en 2003	10%	3%	4%	15%	17%	4%	8%	10%	9%		
2003 = places vac. en 2002	11%	4%	11%	11%	22%	8%	11%	5%	14%		
2002 = places vac. en 2001	8%	2%	7%	9%	19%	8%	10%	7%	8%		
2001 = places vac. en 2000	9%	2%	7%	9%	14%	8%	10%	21%	8%		

76% des entreprises dont certaines places d'apprentissage sont demeurées vacantes en 2006 ne se sont pas laissées déconcerter par cet insuccès et indiquent qu'elles offriront en 2007 autant de places qu'en 2006. 9% d'entre elles affirment même en offrir davantage l'automne prochain pour combler éventuellement le déficit de l'an passé. 7% des entreprises qui ont vu l'an dernier certaines de leurs places d'apprentissage demeurer vacantes ont tiré les conséquences de l'insuccès de leur recherche d'apprentis et offrent cette année moins de places d'apprentissage (graphique 9).

_

⁶ Les professions de la santé doivent toujours être considérées avec réserve. Leurs résultats sont toujours très dépendants de la structure de l'échantillon. En 2001, cette structure englobait de nombreuses écoles destinées aux professions de la santé. Les classes non occupées étaient pour cette raison déclarées comme places d'apprentissage vacantes, ce qui pouvait provoquer une augmentation correspondante des places d'apprentissage vacantes pour l'année 2000.

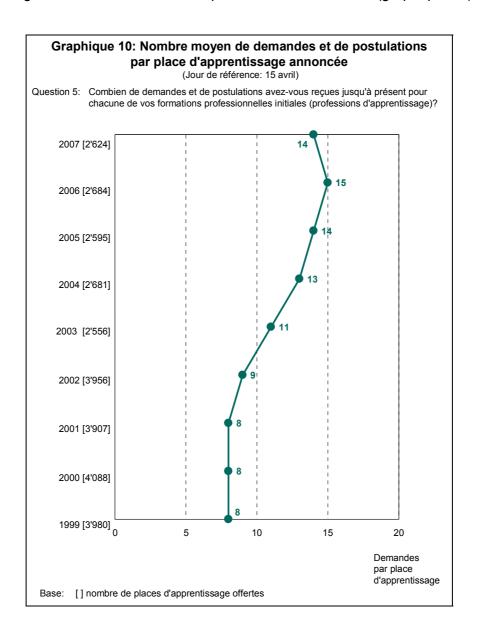






1.5 Pression de la demande sur les entreprises

La **pression de la demande** sur les entreprises a constamment augmenté de 2001 à 2006. L'année 2007 ne présente pas de nouvel accroissement: jusqu'à la mi-avril 2007, 14 intéressés/es en moyenne se sont déjà annoncés auprès des entreprises pour chaque place d'apprentissage offerte. Ce nombre correspond à la valeur de 2005 (graphique 10).



De grandes différences se révèlent entre les trois régions linguistiques: alors qu'en Suisse alémanique, 15 postulations ont été présentées pour chaque place d'apprentissage jusqu'au 15 avril 2007, il y en a eu 13 en Suisse romande et même 4 seulement au Tessin. En raison du démarrage plus tardif de l'attribution des places d'apprentissage dans ces régions, ce nombre devrait augmenter au cours de l'été (tableau 8).

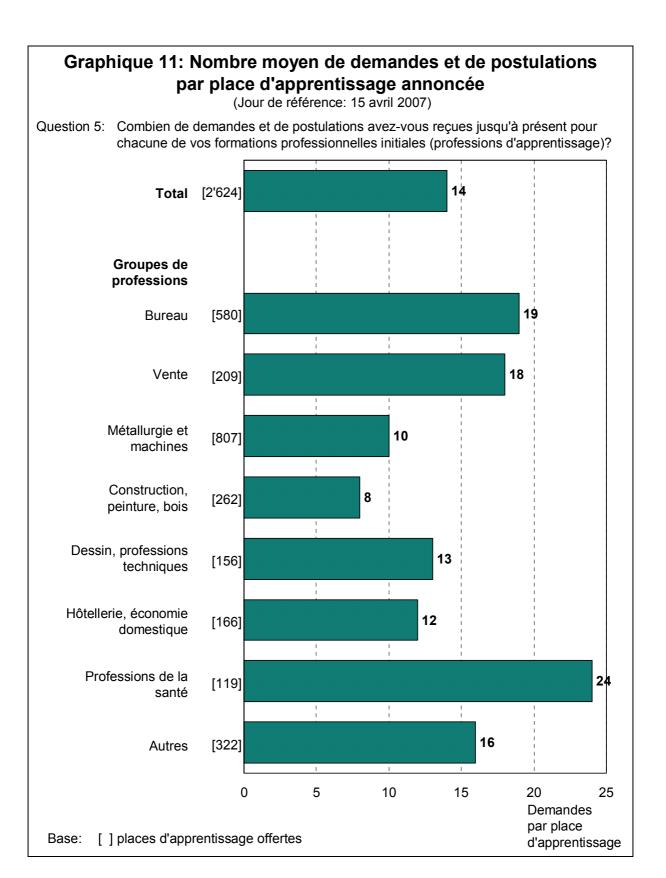


Tableau 8: demandes et postulation	ns par place	d'apprentissa	ge offerte		
Question 5:	TOTAL	Siè	Siège de l'entreprise		
Demandes et postulations reçues en moyenne par place d'apprentissage offerte		SA	SR	TI	
Base: total des places d'apprentissage probablement offertes					
- 15 avril 2007	14	15	13	4	
- 15 avril 2006	15	15	12	6	
- 15 avril 2005	14	15	12	5	
- 15 avril 2004	13	15	10	5	
- 15 avril 2003	11	12	8	4	
- 15 avril 2002	9	10	7	3	
- 15 avril 2001	8	9	7	2	

Dans les différents **groupes de professions**, on note une corrélation entre la demande et les places demeurées vacantes l'an dernier, dans la mesure où les groupes qui ont eu le plus de places vacantes sont ceux qui ont enregistré le moins de demandes. Ainsi donc, ce sont les professions de la construction qui en ont reçu le moins (8 par place d'apprentissage) et qui ont en 2007 également un nombre relativement élevé de places vacantes, avec 7%. C'est l'inverse pour les professions de la santé, dans lesquelles les places vacantes ont été les moins nombreuses l'an dernier (1%), mais qui ont reçu le plus de demandes (24 par place offerte). Le groupe des «autres professions», dans lequel de nombreuses places sont demeurées vacantes en 2006, constitue une exception dans ce domaine. En 2007 pourtant, le nombre moyen de postulations par place est très élevé (tableau 9 et graphique 11).

Tableau 9: demandes et po	stulati	ons pa	r place	d'appr	entissa	ge offe	erte		
Question 5:	Total		Groupes de professions						
Demandes et postulations reçues en moyenne par place d'apprentissage offerte Base: total des places d'apprentis- sage probablement offertes		Bureau	Vente	Métal- lurgie et ma- chines	Cons- truction, pein- ture, bois	Dessin, prof. tech- niques	Hôtel- lerie, écon. domes- tique	Profes- sions de la santé	Autres
- 15 avril 2007	14	19	18	10	8	13	12	24	16
- 15 avril 2006	15	19	17	10	8	12	12	14	22
- 15 avril 2005	14	21	12	10	7	14	11	21	17
- 15 avril 2004	13	22	15	11	6	15	10	8	16
- 15 avril 2003	11	19	13	9	5	14	6	6	12
- 15 avril 2002	9	18	8	8	5	8	5	3	8
- 15 avril 2001	8	17	7	6	4	7	5	4	9
Places vacantes en 2006 (voir tableau 7)	5	3	4	6	7	3	5	1	9







2. La demande chez les jeunes

2.1 Les jeunes face au choix d'une profession

Les **personnes cibles** de la présente enquête réalisée auprès des jeunes sont des jeunes gens et des jeunes filles âgés de 14 à 20 ans qui se trouvent face au choix d'une profession (niveau secondaire II). Devant le choix d'une profession signifie que ces jeunes sont confrontés à la décision de leur orientation pour la suite de leur formation. Ils peuvent être soit à la fin de leur scolarité obligatoire, soit arriver au terme d'une année de transition, soit sortir d'une école de perfectionnement ou d'un apprentissage interrompu.

Avec environ 141'500⁷ jeunes en valeur extrapolée, les **jeunes placés face au choix d'une profession** sont plus nombreux en avril 2007 qu'en 2006 (137'000). Cette augmentation peut être attribuée au nombre plus élevé de jeunes en 9^e année de scolarité obligatoire, qui selon les pronostics de l'Office fédéral de la statistique⁸ augmentera encore jusqu'en 2008.

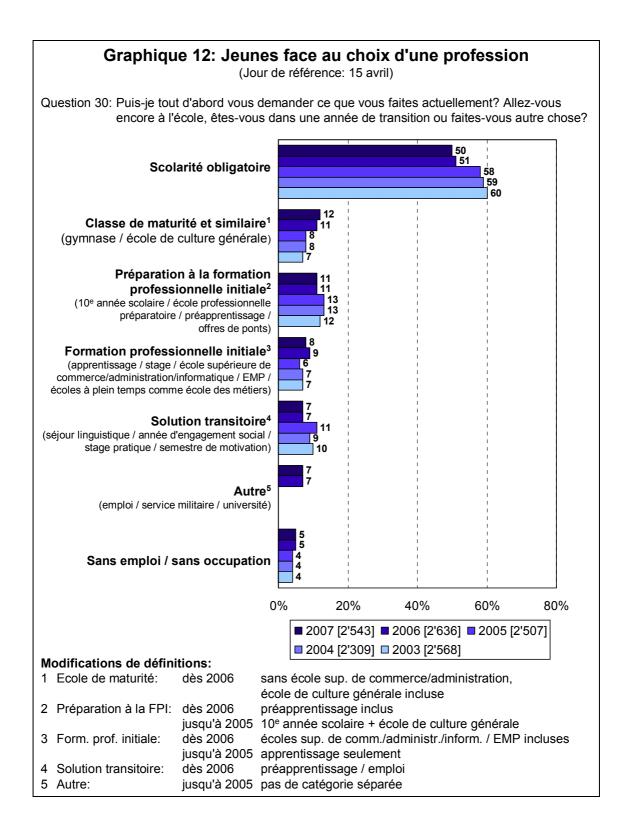
Le graphique 12 donne une vue d'ensemble de la situation scolaire ou professionnelle actuelle des jeunes au moment de l'enquête. En raison des modifications survenues dans les conditions cadres de la formation, il a été procédé pour la première fois en 2006 à une nouvelle catégorisation des formations, ce qui restreint dans certains domaines les possibilités de comparaison avec les années précédentes.⁹

⁷ Les détails relatifs à l'extrapolation figurent au chapitre 2.3.7 de l'introduction au présent rapport de résultats.

⁸ Voir les perspectives de formation dans: Ecoliers, écolières et diplômes du niveau secondaire II: scénarios 2005-2014, ISBN: 3-303-15366-3

⁹ Les modifications des définitions sont décrites dans le graphique 15.





Comme toujours, la moitié environ des jeunes interrogés (50%) se trouvaient en avril en cours de scolarité obligatoire. 12% d'entre eux fréquentent actuellement une classe de maturité (et similaire) et 11% suivent une préparation à la formation professionnelle initiale, comme par exemple une 10^e année scolaire ou un préapprentissage.



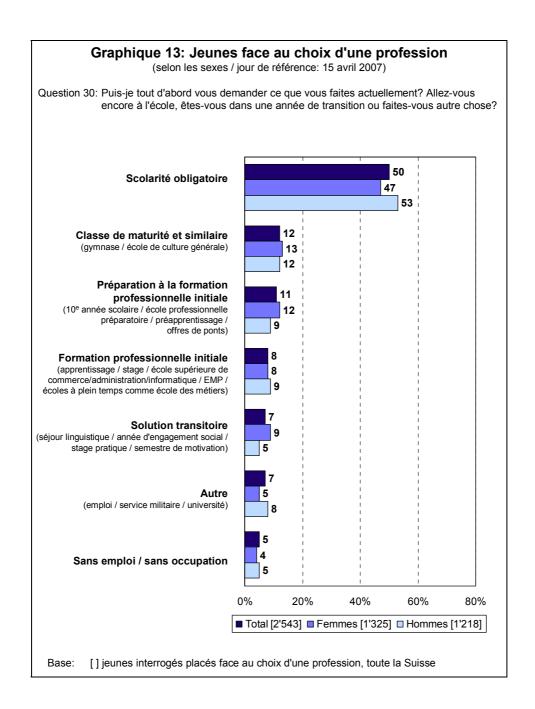
Il se trouve aussi toujours des jeunes qui suivent actuellement une formation professionnelle initiale, mais qui sont à nouveau placés devant le choix d'une profession cet été, soit parce qu'ils interrompent leur apprentissage, soit parce qu'ils commencent une seconde formation. Avec 8%, cette part est semblable à celle de l'an dernier.

De grosses **différences régionales** apparaissent dans la situation momentanée des jeunes interrogés. Ainsi, un nombre sensiblement plus élevé de jeunes de Suisse alémanique suivent leur scolarité obligatoire, alors qu'en Suisse romande et au Tessin on en trouve sensiblement plus dans les classes de maturité. Les jeunes suisses romands et tessinois placés face au choix d'une profession proviennent plus souvent du segment de la formation professionnelle initiale (apprentissage, stage, école supérieure de commerce) ou sont actuellement au chômage. Au Tessin, peu de jeunes effectuent une préparation à la formation professionnelle initiale (10^e année scolaire, cours préparatoire, préapprentissage).

Tableau 10: situation	momentanée des jeur	nes face au choix d'un	e profession
Question 30: Situation momentanée	Total	Suisse alémanique	Suisse romande / Tessin
Base = jeunes face au choix d'une profession	2'543	1'846	696
	%	%	%
Scolarité obligatoire	52	44	44
Ecole de maturité	11	16	16
Préparation à la forma- tion professionnelle initiale	11	10	3
Formation profession- nelle initiale	7	10	15
Solution transitoire	8	6	4
Autre (emploi / service militaire / université)	6	8	9
Au chômage	4	7	7

Comme l'année dernière, davantage de jeunes **hommes** (53%) que de jeunes **femmes** (47%) se trouvent confrontés au choix d'une profession au terme de leur scolarité obligatoire. Les **femmes** placées face au choix d'une profession adoptent plus souvent une solution transitoire telle que séjour linguistique ou stage pratique (solutions transitoires, femmes: 9%, hommes: 5%) (graphique 13).





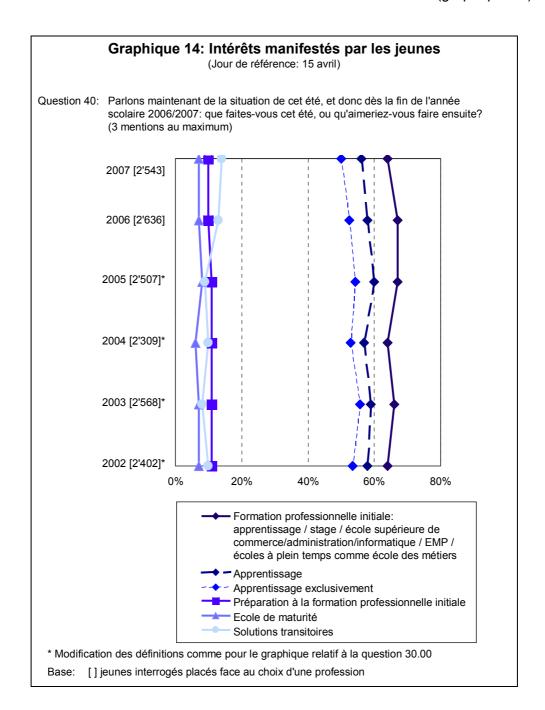
Si l'on analyse les jeunes interrogés selon leur **nationalité**, on constate cette année encore que moins de jeunes étrangers (5%, Suisses/esses 14%) que de jeunes Suisses se trouvent confrontés au choix d'une profession au sortir de classes de maturité, mais qu'en revanche une proportion un peu plus grande d'entre eux est issue d'une formation professionnelle initiale (10^e année scolaire surtout; total des formations professionnelles initiales: jeunes étrangers: 15%, jeunes Suisses/esses: 10%). Au moment de l'enquête, les jeunes étrangers au chômage ou sans occupation sont plus nombreux (10%) que les jeunes Suisses/esses (4%).



2.2 Intérêts des jeunes envers la formation scolaire et professionnelle

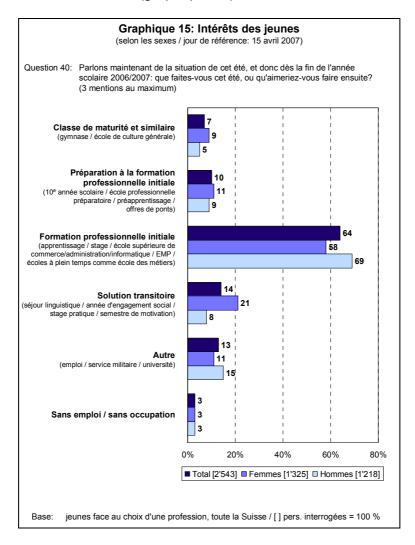
2.2.1 Souhaits de formation en général

D'une année à l'autre, les **désirs de formation des jeunes interrogés** ne présentent que de très faibles modifications. L'intérêt des jeunes à accomplir un apprentissage a tourné autour de 60% ces dernières années et se situe concrètement à 56% en 2007 (graphique 14).





Les désirs de formation demeurent diversement **spécifiques aux sexes**: les jeunes femmes s'intéressent moins souvent à une formation professionnelle initiale (apprentissage y compris), et davantage aux solutions transitoires sous forme de séjours linguistiques et/ou de stages. La part des jeunes femmes intéressées à une école de maturité est sensiblement plus élevée que celle des jeunes hommes confrontés au choix d'une profession. En outre, un nombre supérieur à la moyenne d'hommes manifestent «d'autres intérêts», que l'on peut attribuer surtout au service militaire (graphique 15).



Comme il ressort du tableau 11 ci-dessous, les désirs de formation dépendent fortement aussi de **l'état actuel de la formation** des jeunes. Alors que les jeunes en cours de préparation à la formation professionnelle initiale désirent logiquement entrer dans cette voie de formation (82%), elle n'attire que 22% des jeunes des classes de maturité. Quant aux solutions transitoires et autres activités sous forme d'emploi, de service militaire ou d'université, elles attirent surtout les jeunes qui suivent aujourd'hui une formation professionnelle initiale ou fréquentent une classe de maturité.



Tableau 11: intérêts des je	unes face	e au choix	d'une prof	ession			
Question 40: désir de formation	Etat actuel de la formation						
	TOTAL	Scolarité obligatoire	Ecole de maturité	Préparation à la forma- tion prof. initiale	Formation prof. initiale	Solutions transi- toires	
Base: jeunes face au choix d'une profession	2'543	1'273	326	271	208	179	
Classe de maturité	7%	8%	10%	5%	7%	7%	
Préparation à la formation professionnelle initiale	10%	17%	2%	5%	3%	2%	
Formation prof. initiale	64%	73%	22%	82%	48%	76%	
- Apprentissage	56%	66%	15%	78%	25%	71%	
Solutions transitoires	14%	9%	38%	8%	27%	11%	
Autre (emploi / service militaire / université)	13%	2%	41%	5%	25%	11%	
Rien / ne sait pas	3%	2%	5%	3%	10%	0%	

Les désirs de formation dépendent également de manière prépondérante du **niveau de scolarité obligatoire** des jeunes. Plus le niveau scolaire est bas, plus souvent la formation professionnelle initiale ou la préparation à cette formation sont indiquées comme désir de formation. Les jeunes en scolarité obligatoire à exigences élevées s'intéressent plus fréquemment à une école de maturité, une solution transitoire ou un autre solution (y.c. l'université.).

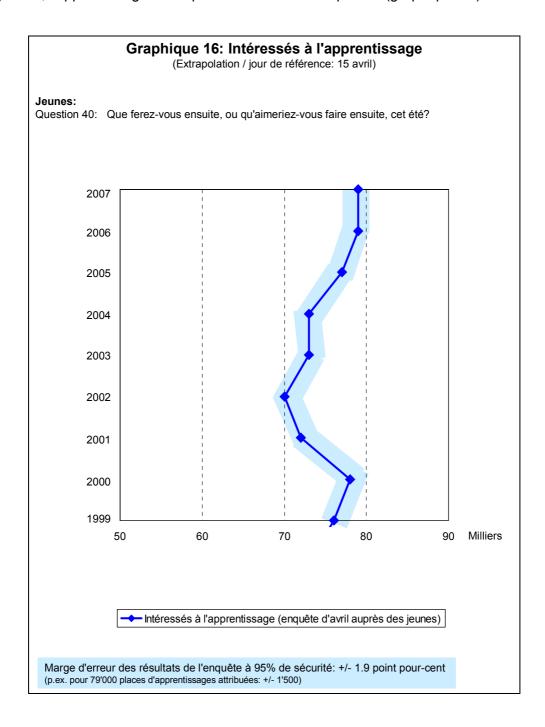
Tableau 12: intérêts des jeunes	s face a	u choix	d'une p	rofessio	n		
Question 40: désir de formation		Scol	arité obli	gatoire av	⁄ес		
	exigen	ces de	exige	ences	exigences		
		ise	moye	ennes		ڎes	
Base: jeunes face au choix d'une			Ž				
profession	-	81	_	86	-	90	
Base: femmes	3:	29	74	48	20	05	
Base: hommes	3:	52	6:	38	18	35	
* Aucune appartenance ne peut être détermin	née pour 86	i jeunes					
Ecole de maturité	1%		8%		15%		
Leoie de maturite	2%	1%	11%	5%	19%	11%	
Préparation à la formation	15%		9%		5%		
professionnelle initiale	17%	13%	11%	8%	6%	5%	
Formation prof. initials	72%		66%		47%		
Formation prof. initiale	67%	76%	60%	73%	43%	51%	
Appropriaces	69%		57%		35%		
- Apprentissage	64%	73%	51%	64%	33%	37%	
Solutions transitoires	10%		14%		22%		
Solutions transitoires	15%	5%	20%	6%	27%	16%	
Autre (emploi / service militaire /	9	%	11	%	24	%	
université)	7%	10%	9%	13%	19%	30%	
Rien / ne sait pas	2	%	4	%	3%		
Men / He sait pas	2%	2%	3%	4%	4%	1%	

Grisé clair: jeunes femmes Grisé foncé: jeunes hommes



2.2.2 L'apprentissage en tant que souhait de formation

56% des jeunes interrogés **s'intéressent à l'apprentissage d'une profession**. Après extrapolation, cela signifie qu'en 2007, comme l'année dernière, 79'000 jeunes s'intéressent à cette formation. Parmi eux, 71'000 considèrent l'apprentissage comme le seul choix qui s'offre à eux, alors que 8'000 prennent en considération différentes options. Pour 6'000 de ces jeunes, l'apprentissage d'une profession revêt la 1^{re} priorité (graphique 16).





Le choix de cet intérêt est influencé par les **différences régionales de formation scolaire**: en Suisse romande et au Tessin, où les jeunes fréquentant les classes de maturité sont un peu plus nombreux, l'intérêt à l'apprentissage est moins prononcé. Comparativement à l'an dernier, les valeurs de 2007 demeurent constantes. Seule la région de la Suisse centrale présente à nouveau un intérêt plus élevé à l'apprentissage, alors qu'en Suisse orientale il est revenu au niveau de 2003.

Pour ce qui concerne les **sexes**, les jeunes femmes témoignent en 2007 d'un peu moins d'intérêt à l'apprentissage d'une profession. C'est le cas dans toutes les régions linguistiques (tableau 13).

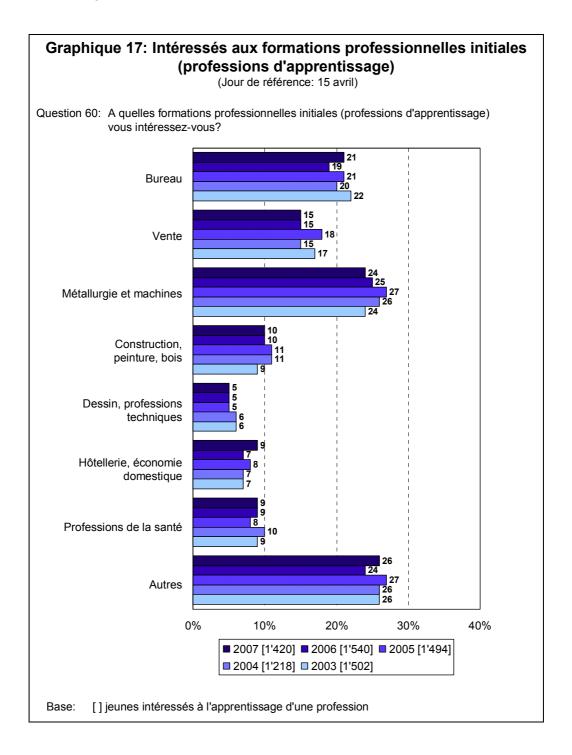
Tableau 13: intérêt e	nvers	s l'ap	prent	issa	ge									
Question 40: intérêt envers l'apprentissage	то	TAL		SA					SR		Т	1		
			То	tal		sse ntale	oues	ord- st de uisse		sse trale				
Base: jeunes face au choix d'une profession	9	6	9	6	9	6	9	%	9	6	9,	6	9	6
- 15 avril 2007	5	6	6	0	5	9	6	0	6	5	4	7	2	9
	51	62	54	66	55	65	54	65	55	77	43	48	23	51
- 15 avril 2006	5	8	6	3	6	5	6	2	6	0	4	8	3	1
	54	63	60	67	61	69	59	65	55	67	41	56	26	35
- 15 avril 2005	6	0	6	4	6	8	5	9	7	2	4	9	2	9
	52	67	58	72	62	76	52	67	67	77	39	58	16	43
- 15 avril 2004	5	7	5	8	6	2	5	2	6	3	5	8	3	9
	51	64	51	65	57	68	46	60	53	73	51	64	35	43
- 15 avril 2003	5	9	6	0	6	0	5	9	6	2	5	4	3	4
	52	65	55	66	55	67	54	64	55	69	48	67	19	47
- 15 avril 2002	5	8	6	0	6	2	5	7	6	1	5	3	3	6
	50	65	51	69	52	77	50	65	53	70	49	57	26	44
- 15 avril 2001	6	0	6	3	6	5	5	8	6	9	5	4	3	5
- 15 avril 2000	6	5	6	8	7	5	6	1	6	8	6	0	4	0
- 15 avril 1999	6	6	6	7	7	2	6	55	5	9	6	5	4	5
- 15 avril 1998	6	5	6	9	7	1	6	7	6	9	5	4	4	9

Grisé clair: jeunes femmes Grisé foncé: jeunes hommes

De grandes différences relatives aux **nationalités** apparaissent à nouveau dans l'intérêt témoigné à l'apprentissage. Avec 64% de jeunes étrangers contre 54% de jeunes Suisses, la différence est à peu près semblable à celle de l'an dernier (2006: jeunes étrangers: 65%, jeunes Suisses: 57%).

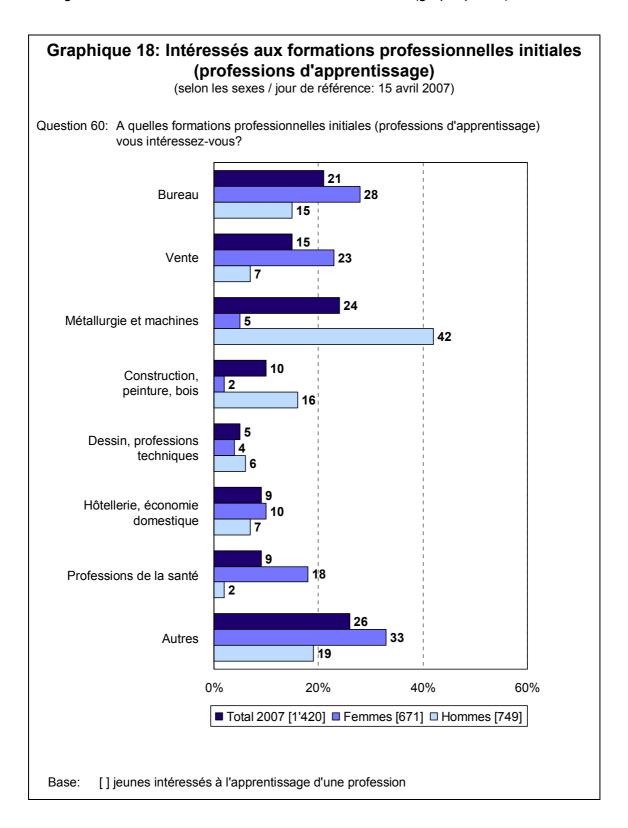


Au premier rang des **professions d'apprentissage souhaitées**, on trouve à nouveau celles de l'industrie de la métallurgie et des machines (y compris leur secteur informatique), de même que les autres professions (par ex. coiffeur, éducateur/trice de la petite enfance, jardinier/ère, boulanger/ère/confiseur/se). Comparativement à l'an dernier, l'intérêt aux professions du bureau (employé/e de commerce entre autres) est remonté pour atteindre le niveau de 2005 (graphique 17).



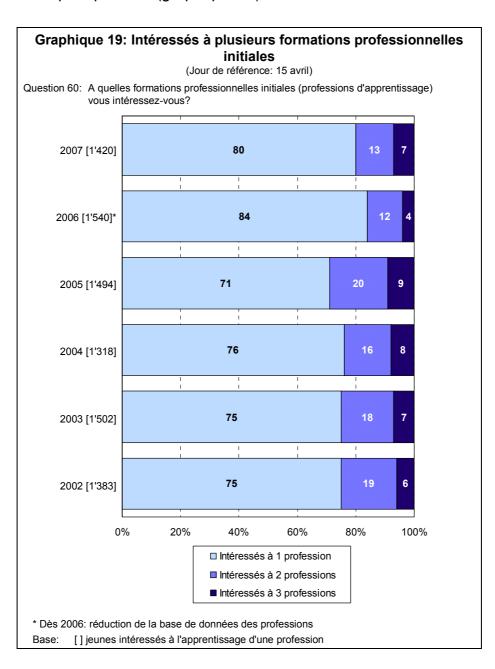


L'intérêt aux différents groupes de professions est sensiblement différent entre les **jeunes femmes et les jeunes hommes**. Cette différence est la plus nette dans les professions de la métallurgie et des machines, de la construction et de la santé (graphique 18).





80% des jeunes intéressés à l'apprentissage déclarent n'avoir qu'une seule profession de prédilection. Cette proportion est un peu plus faible que celle de l'an dernier. L'augmentation mesurée en 2006 dépendait toutefois surtout du fait que nous avons utilisé cette année-là une nouvelle base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) optimisée et mise à jour qui, comparativement à la version de 2005, contient sensiblement moins de professions. Comme cette base de données a de nouveau été complétée et actualisée en 2007, cet effet devrait s'être entre-temps équilibré¹⁰ (graphique 19).

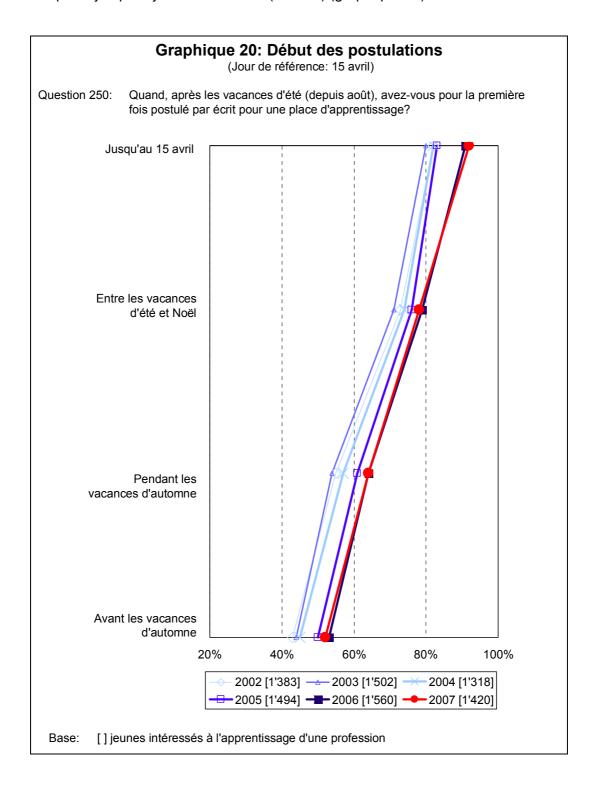


¹⁰ Des informations détaillées à ce sujet figurent au chapitre 3 de l'introduction au présent rapport de résultats.



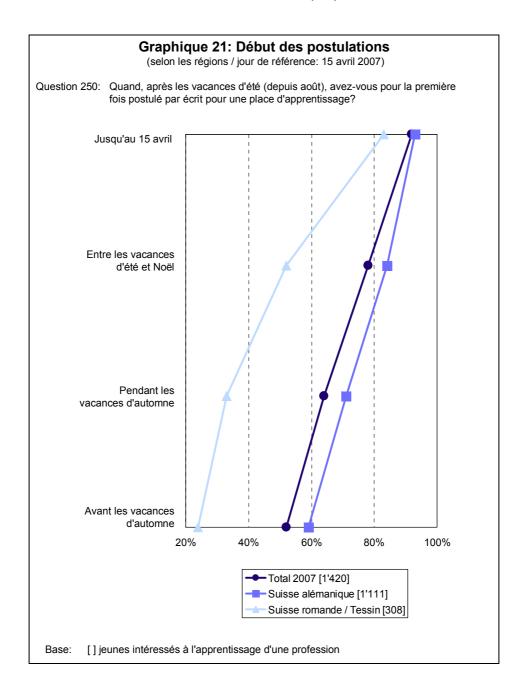
2.3 Déroulement actuel des postulations

Après qu'en 2006, la part des jeunes qui ont présenté une **postulation concrète jusqu'au 15 avril** ait sensiblement augmenté, les résultats de 2007 confirment cette tendance: de nouveau, plus de 90% des jeunes intéressés à une place d'apprentissage ont postulé pour une telle place jusqu'au jour de référence (15 avril) (graphique 20).





En Suisse alémanique, la recherche des places d'apprentissage commence traditionnellement plus tôt qu'en Suisse romande et au Tessin. Le graphique 21 montre également, en plus des **différences régionales** sensibles, que les activités de postulations en Suisse romande et au Tessin ne s'accentuent véritablement qu'après Noël.

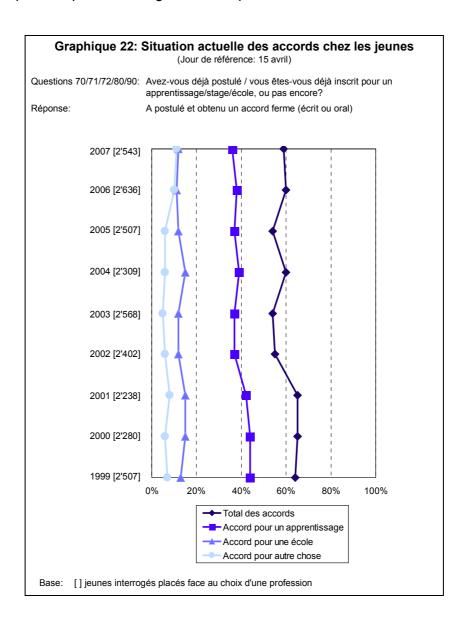


Concrètement, en Suisse romande, seuls 84% des jeunes intéressés à un apprentissage, et même 78% seulement d'entre eux au Tessin, ont déjà postulé jusqu'à la mi-avril pour une place d'apprentissage. Dans le canton du Tessin, 4% seulement de ces jeunes ont postulé jusqu'à la fin des vacances d'automne.



2.4 Etat actuel des accords

Parmi les jeunes face au choix d'une profession en 2007, 59% disposent déjà au jour de référence de l'enquête d'un **accord pour la poursuite de leur formation**. Cette part correspond à celle de l'an dernier (60%). Dans les catégories illustrées par le graphique 22, il ne se révèle pas non plus de changement marquant dans la situation des accords.

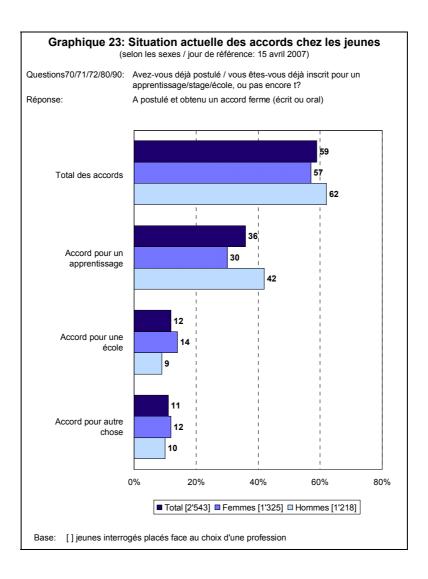


Après extrapolation sur les 141'500 jeunes face au choix d'une profession, 51'000 d'entre eux ont obtenu un **accord pour une place d'apprentissage**, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'an dernier (52'000). Comparativement aux années antérieures en revanche, cette valeur demeure très élevée (2005: 48'000; 2004: 49'000, 2003: 46'000, 2002: 45'500).



En 2007, 16'500 jeunes ont un accord pour une école (2006: 15'000; 2005: 15'500; 2004: 19'500; 2003: 15'500) et 16'000 disposent d'un accord pour une autre solution (2006: 13'500; 2005: 7'500; 2004: 8'000; 2003: 6'500).

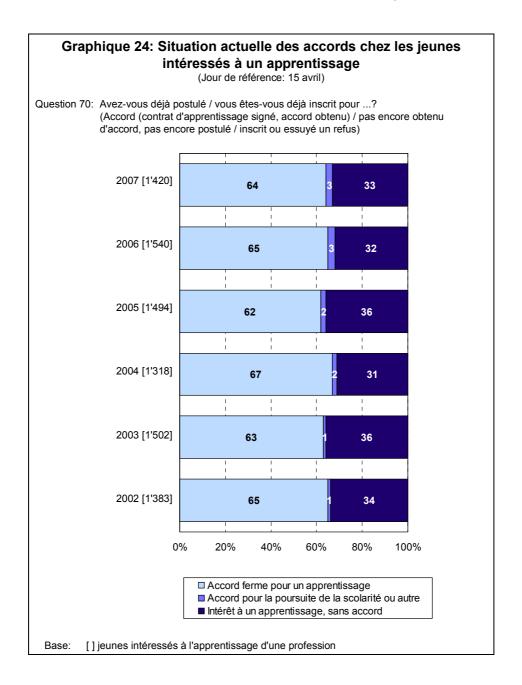
Considéré **selon les sexes**, proportionnellement davantage d'hommes que de femmes ont déjà obtenu un accord pour la poursuite de leur formation. Cette proportion correspond à celle des années précédentes, alors que ces valeurs étaient encore identiques en 2005 (graphique 23).



Après extrapolation sur les 74'000 femmes et 67'500 hommes environ placés face au choix d'une profession, 22'500 femmes et 28'500 hommes environ disposent d'un accord pour un apprentissage, 10'000 femmes et 6'500 hommes d'une place en école et 9'000 femmes et 7'000 homme d'un accord pour une autre solution.



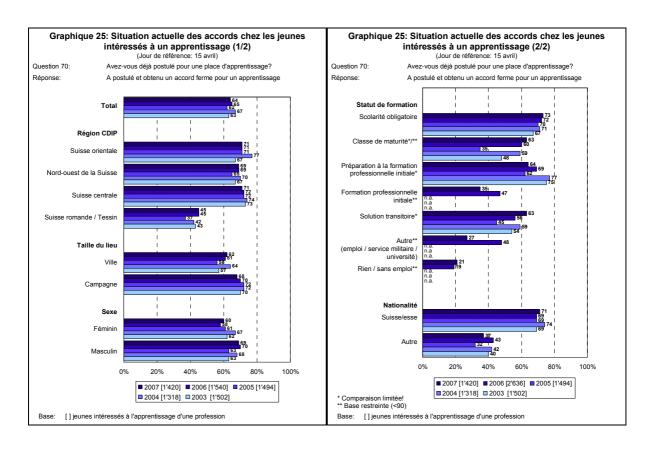
Parmi les jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession, près des deux tiers ont obtenu **l'assurance d'une place d'apprentissage** jusqu'à la mi-avril 2007. Cette proportion ne diffère pas de manière importante des résultats de l'an dernier (graphique 24).



3% des jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession n'avaient pas encore trouvé de place à la mi-avril 2007, mais disposaient d'un accord pour un école ou une solution transitoire. Les 33% qui restent parmi les jeunes intéressés à une place d'apprentissage (26'000 après extrapolation, 2006: 26'500) n'ont encore aucune solution définitive. Comme l'an dernier, 95% de ces jeunes (25'000, 2006: 25'000) s'intéressent exclusivement ou en première priorité à l'apprentissage d'une profession.



L'étude des caractéristiques sociodémographiques des jeunes disposant d'un accord écrit ou oral pour une place d'apprentissage confirme en 2007 l'augmentation observée l'an dernier de la part des accords en Suisse romande et au Tessin, ainsi que pour les jeunes résidant dans des zones urbaines. Comme précédemment, les jeunes étrangers intéressés à l'apprentissage d'une profession disposent de sensiblement moins d'accords que les jeunes Suisses (graphique 25).



15% de tous les jeunes interrogés n'ont pas encore de place d'apprentissage, bien que l'apprentissage d'une profession soit pour eux le seul désir de formation. Après que cette proportion soit montée à 18% en 2005, elle retombe dans l'enquête de cette année à la valeur de 2006 (tableau 14).

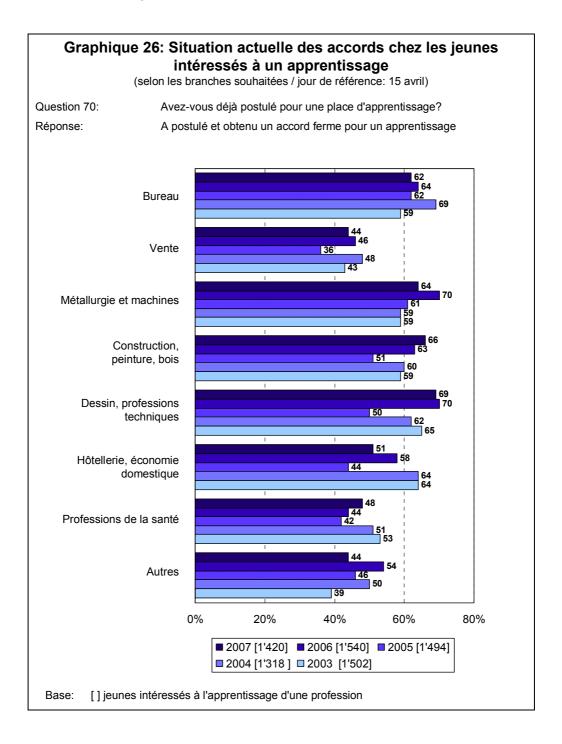
L'analyse révèle à nouveau que parmi les jeunes qui ne disposent encore d'aucun accord et pour lesquels l'apprentissage d'une profession est la seule possibilité d'avenir, le groupe des jeunes étrangers, des jeunes de Suisse romande et du Tessin et de ceux qui vivent une solution transitoire se trouve en nombre supérieur à la moyenne.



Tableau 14: encore aucun accord pou	r une plac	e d'app	rentiss	age						
Questions 60/70/100	L'a	L'apprentissage est la seule alternative								
Base: jeunes face au choix d'une profession	2007	2006	2005	2004	2003	2002				
	%	%	%	%	%	%				
Total	15	15	18	15	19	16				
Sexe:										
- Femmes	15	16	16	13	15	14				
- Hommes	15	15	20	17	22	20				
Régions CDIP:										
- Suisse orientale	14	13	15	12	19	14				
- Nord-ouest de la Suisse	13	14	16	13	17	17				
- Suisse centrale	12	12	16	14	16	9				
- Suisse romande / Tessin	19	20	24	23	26	23				
Taille du lieu:										
- Ville	15	16	20	15	21	18				
- Campagne	14	14	14	14	16	15				
Etat actuel de la formation:										
- Scolarité obligatoire	12	14	15	14	18	16				
- Ecole de maturité	3	3	13	9	13	3				
- Préparation à la formation prof. initiale	22	18	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.				
- Solution transitoire	25	23	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.				
Nationalité:										
- Suisse	12	13	14	12	16	14				
- Etrangère	31	30	36	31	35	33				

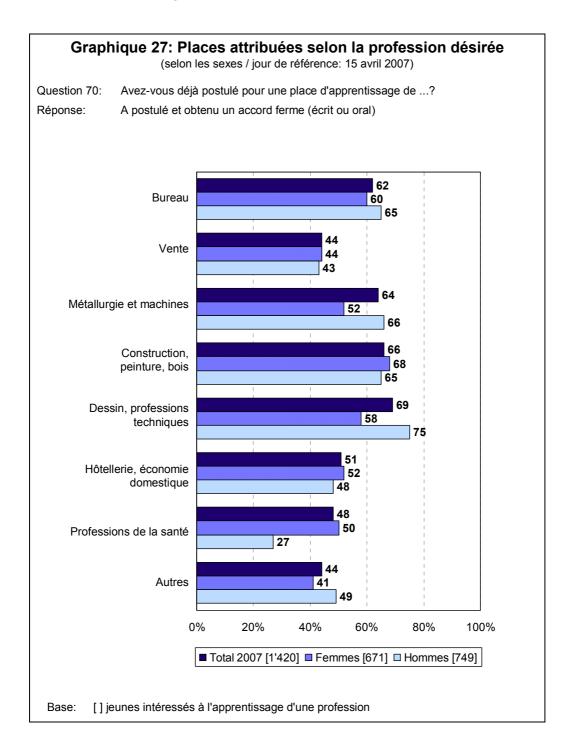


Proportionnellement, les accords les plus nombreux se trouvent dans les **professions** techniques, de la métallurgie et des machines et dans le secteur du bureau, plus de 60% des jeunes intéressés à chacun de ces groupes ayant déjà obtenu un accord ferme. Les parts d'accords sont moins élevées dans les professions de la vente, les autres professions et les professions de la santé (graphique 26).



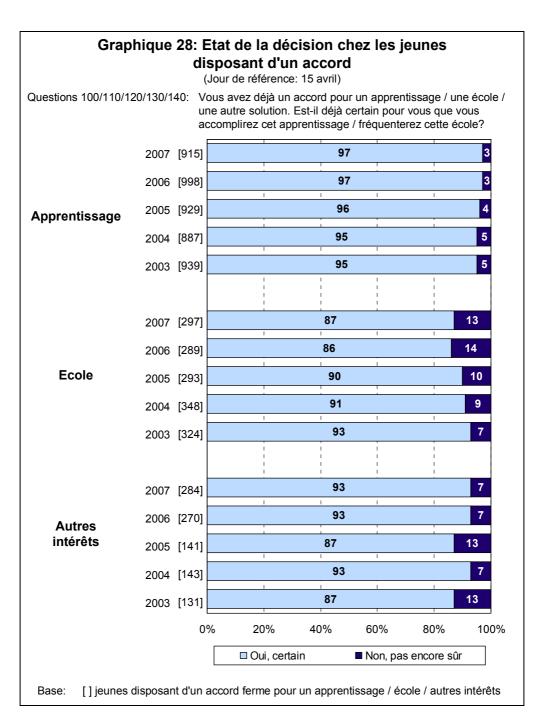


La répartition des accords pour les places d'apprentissage dans les différentes professions présente des **différences spécifiques aux sexes**, les hommes plus que les femmes disposant en général au jour de référence d'un accord pour une place d'apprentissage dans les groupes de professions du bureau, de la métallurgie et des machines et les autres professions. Il s'agit parfois cependant dans certains cas de bases très restreintes, si bien que la force d'expression du graphique 27 est limitée.





La grande majorité des jeunes (hommes et femmes) qui disposaient à la mi-avril 2007 d'un contrat d'apprentissage ou d'un accord verbal envisagent **d'effectuer leur apprentissage** dans les entreprises dont ils ont obtenu cet accord. Seuls 3% d'entre eux sont encore indécis, soit parce qu'ils disposent de plus d'un accord, soit parce qu'ils veulent postuler d'autres places encore, ou bien parce qu'ils désirent attendre une décision qui doit intervenir prochainement. Comme les années précédentes, la situation dans les écoles et pour les autres intérêts est encore un peu moins avancée, car les jeunes intéressés qui disposent déjà d'un accord sont moins nombreux (graphique 28).

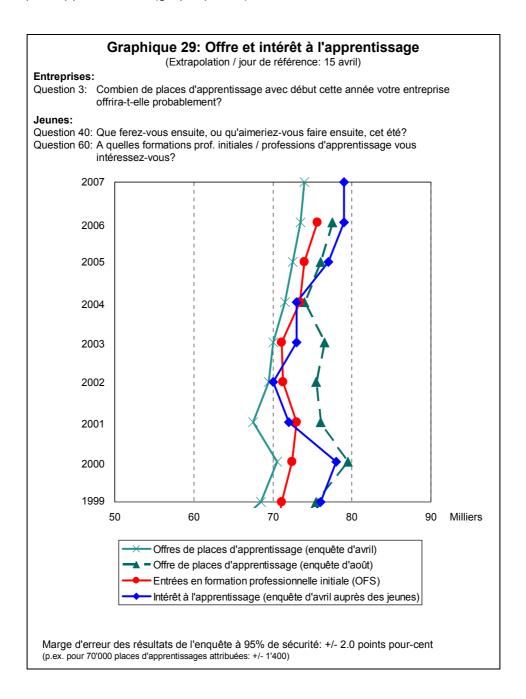




3. Comparaison entre entreprises et jeunes

3.1 Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage

Les extrapolations du côté des entreprises, qui constituent l'offre de places d'apprentissage, de même que du côté des jeunes qui composent la demande pour ces mêmes places, révèlent qu'en avril 2007 comme dans les années précédentes, il existe un excédent de la demande par rapport à l'offre (graphique 29).





Après que la différence entre la demande et l'offre ait atteint jusqu'à 10'000 places d'apprentissage dans les années 1998 à 2000, elle s'est réduite jusqu'à atteindre 500 places dans les années 2001 à 2004. Depuis lors, la demande excède à nouveau sensiblement l'offre. En 2007, cette différence ce situe à 5'000 places d'apprentissage (2006: 5'500).

Concrètement, l'offre des entreprises se montait à 74'000 places d'apprentissage en avril 2007. Ce chiffre correspond à une augmentation d'à peine 1% par rapport à 2006 (73'500). Chez les jeunes, 79'000 personnes ont manifesté leur intérêt à une place d'apprentissage. Ils sont donc exactement aussi nombreux qu'au même jour de référence de 2006. Comme en 2006 également, 71'000 jeunes face au choix d'une profession s'intéressent exclusivement à un apprentissage et 8'000 prennent en considération différentes options. Pour 6'000 de ces jeunes, l'accomplissement d'un apprentissage revêt la 1^{re} priorité.

Au cours des dernières années, la part des intéressés/es à une place d'apprentissage a toujours oscillé autour de 60% des jeunes placés face au choix d'une profession; avec 56% en 2007, elle se situe légèrement au-dessous de l'an dernier (2006: 58%, 2005: 60%, 2004: 57%). La constance du nombre des intéressés/es à une place d'apprentissage peut être imputée au nombre encore accru en 2007 des jeunes placés face au choix d'une profession.

L'expérience de l'offre et de la demande de ces dernières années montre qu'entre les vagues d'avril et d'août de l'enquête, l'offre de places d'apprentissage peu encore progresser sensiblement. Bien que les résultats de 2007 montrent à nouveau une situation tendue du marché de l'apprentissage, cette année devrait se révéler un peu plus positive en raison d'un léger accroissement de l'offre des entreprises.

La comparaison de l'offre et de la demande au niveau des groupes de professions doit être considérée avec la réserve que de nombreux jeunes ont déclaré s'intéresser à plusieurs formations professionnelles initiales (et entrent donc ainsi dans plusieurs groupes de professions). Le graphique 30 montre que tout spécialement dans les secteurs de la vente et des «autres professions», la demande de places d'apprentissage dépasse sensiblement l'offre. L'analyse de la catégorie des «autres professions» révèle que dans les formations professionnelles du secteur artistiques (graphiste, décorateur/trice, photographe, etc.) surtout, de même que chez les jardiniers-paysagistes, dans l'économie agricole et forestière et dans la fabrication de textiles, les intéressés/es sont beaucoup plus nombreux/ses que les places offertes.



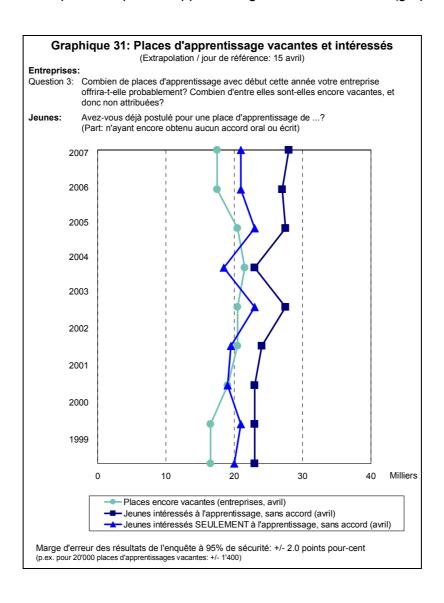
Graphique 30: Offre et intérêt à l'apprentissage (Groupes de professions / extrapolation / jour de référence: 15 avril) **Entreprises:** Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement? Jeunes: Question 40: Que ferez-vous ensuite, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite, cet été? Question 60: A quelles formations prof. initiales / professions d'apprentissage vous intéressez-vous? 16.5 Bureau 16.5 6.5 Vente 11.5 21.5 Métallurgie et machines 19.5 7.5 Construction, peinture, bois 7.5 4.5 Dessin, professions techniques 4.5 Hôtellerie, économie domestique 6.5 Professions de la santé 7 9 Autres 20 Milliers 0 20 10 30 ■ Places d'apprentissage offertes par les entreprises Demande de places d'apprentissage de la part des jeunes



3.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

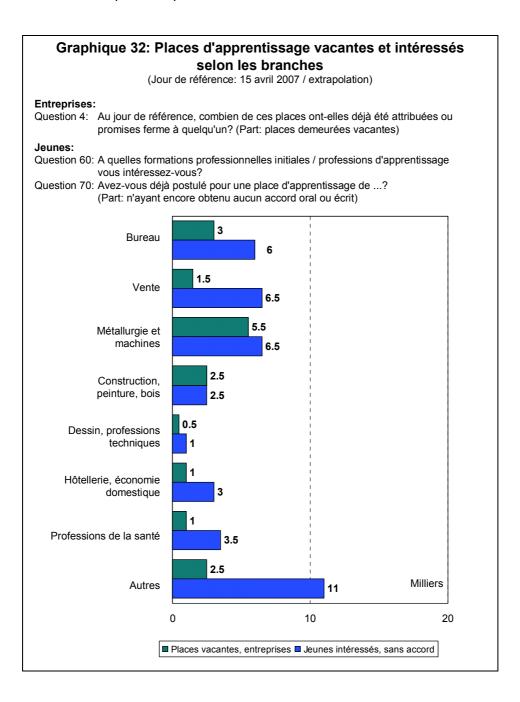
Du côté de l'offre, 77% des places d'apprentissage offertes par les entreprises sont déjà attribuées ou promises ferme à des candidats au jour de référence de l'enquête – 15 avril 2007 – ce qui représente 56'500 places après extrapolation. Du côté de la demande, 64% des jeunes intéressés à une place d'apprentissage (51'000 jeunes environ) déclarent disposer déjà d'un accord écrit ou oral pour une telle place.

Ainsi donc, à la mi-avril 2007, 28'000 jeunes intéressés à une place d'apprentissage n'ont encore obtenu aucun accord, alors qu'actuellement 17'500 places seulement demeurent vacantes dans les entreprises. Toutefois, de nombreux jeunes déclarent avoir des intérêts multiples, si bien que le nombre des intéressés/es cette année exclusivement à l'apprentissage (qui ne peuvent donc rien imaginer d'autre pour le moment) et qui n'ont encore obtenu aucun accord pour une place d'apprentissage se monte à 21'000 (graphique 31).





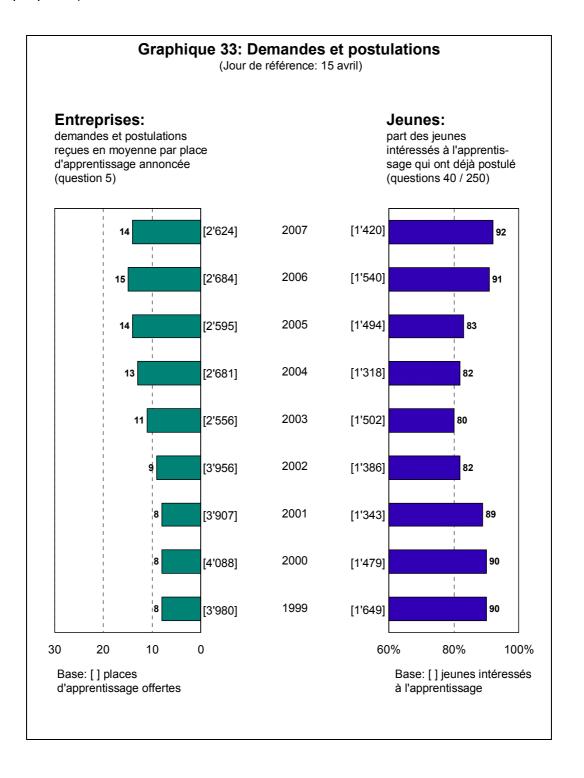
De nouveau sous la réserve que de nombreux jeunes ont indiqué envisager plusieurs formations professionnelles initiales (ils entrent donc ainsi dans plusieurs groupes de professions), le graphique 32 montre qu'à côté de la catégorie des «autres professions», ce sont principalement les professions de la vente, de la santé et de l'hôtellerie dans lesquelles un nombre supérieur à la moyenne de candidats/es s'intéressent aux places annoncées par les entreprises. Dans la catégorie des «autres professions», ce sont à nouveau les professions de l'industrie horlogère, les professions artistiques et celle du secteur des soins corporels dans lesquelles le nombre des places d'apprentissage vacantes est sensiblement inférieur à celui des intéressés/es qui ne disposent encore d'aucun accord.





3.3 Demandes et postulation pour les places d'apprentissage

La pression de la demande sur les entreprises demeure constamment forte, puisqu'en 2007, en moyenne, 14 intéressés/es se sont manifesté/es pour chaque place d'apprentissage annoncée. De même, au cours de ces dernières années, les jeunes qui ont postulé pour une place d'apprentissage avant le jour de référence déjà sont de plus en plus nombreux (graphique 33).





VUE D'ENSEMBLE 2007

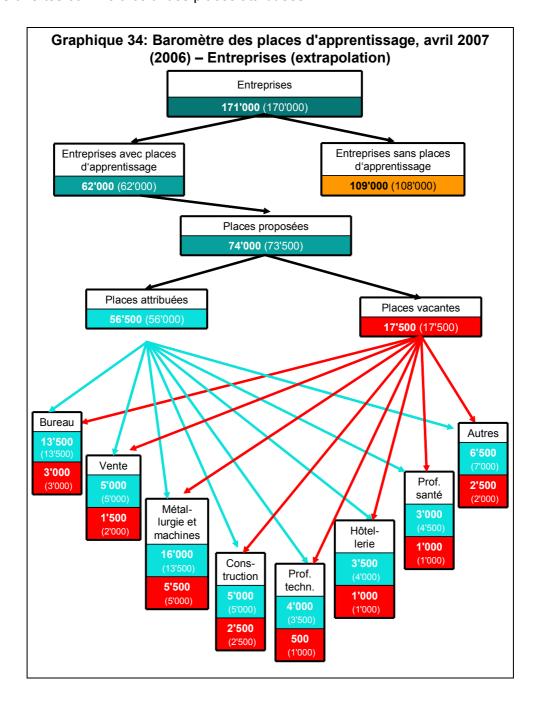
LINK Institut



Vue d'ensemble 2007

1. Vue d'ensemble des entreprises

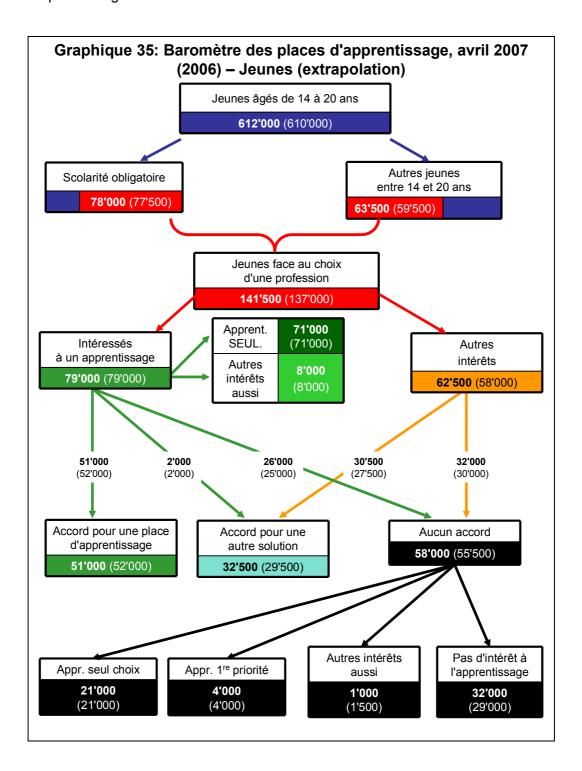
Le graphique 34 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à mi-avril 2007. La comparaison avec les valeurs de l'année 2006 (entre parenthèses) révèle que dans le secteur des entreprises, on peut constater une augmentation de 500 places au niveau des places offertes comme à celui des places attribuées.





2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 35 ci-dessous représente la situation des jeunes placés face au choix d'une profession à la mi-avril 2007. La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'an dernier (entre parenthèses) montre qu'aucun changement ne s'est produit chez les jeunes intéressés à une place d'apprentissage. Le nombre des jeunes disposant d'un accord pour une telle place a légèrement diminué en 2007.





ANNEXE:

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

INITIALES

(PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE)

LINK Institut



Annexe: formations professionnelles initiales

Dans les résultats du «Baromètre des places d'apprentissage», les professions à choix sont réparties en 8 groupes. Le tableau présente les professions rassemblées dans ces différents groupes. Pour des raisons de simplification, les professions sont indiquées à la forme masculine seulement.

	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE
Bureau	ASSISTANT DE BUREAU AFP
	PRATICIEN D'EXPLOITATION
	EMPLOYÉ DE COMMERCE
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ÉLARGIE)
	EMPLOYÉ DE COMMERCE PROFIL M (MATURITÉ PROFESSIONNELLE)
	LOGISTICIEN CFC
	ASSISTANT DU COMMERCE DE DÉTAIL AFP
Professions	ASSISTANT EN PHARMACIE CFC
de la vente	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC
	ARMURIER
Industrie	AUTOMATICIEN
de la métallurgie et des machines	CARROSSIER-PEINTRE CFC
des macmines	CARROSSIER-TÔLIER CFC
	CISELEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION
	CONSTRUCTEUR MÉTALLIQUE
	COUTELIER
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR MÉTAL
	ÉLECTRICIEN DE MONTAGE
	ÉLECTRICIEN DE RÉSEAU
	ÉLECTRICIEN-ÉLECTRONICIEN EN VÉHICULES
	ÉLECTRONICIEN
	ÉLECTROPLASTE
	ÉLECTROPRATICIEN (ZH)
	FERBLANTIER
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	FONDEUR D'ÉTAIN (ZH)
	FORGERON
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS EN VERRE (BS)
Ī	GRAVEUR
Ī	INFORMATICIEN CFC
	MARÉCHAL-FORGERON
Ī	MÉCANICIEN D'AUTOMOBILES
Ţ	MÉCANICIEN DEUX-ROUES
Ţ	MÉCANICIEN EN MOTOCYCLES



BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	MÉCANICIEN D'APPAREILS À MOTEUR
	MÉCANICIEN EN MACHINES AGRICOLES
	MÉCANICIEN EN MACHINES DE CHANTIER
	MÉCAPRATICIEN
	MÉDIAMATICIEN
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR SANITAIRE
	MONTEUR-ÉLECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR DE FONDERIE
	ÉLECTRONICIEN MULTIMÉDIA
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	POLYMÉCANICIEN
	PRATICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	RECYCLEUR
	RÉPARATEUR D'AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VÉHICULES
	STORISTE STORISTE
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TÉLÉMATICIEN TÂUED EN CARROCCERIE
	TÖLIER EN CARROSSERIE
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP
	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC
	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	AIDE-FERBLANTIER AFP
	ZINGUEUR/-EUSE
	AIDE-MENUISIER AFP
Construction	BOISSELIER
	CALORIFUGEUR-TÔLIER
	CARRELEUR
	CHARPENTIER
	CHARRON
	CONSTRUCTEUR DE SKIS (LU)
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR D'ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS
	COUVREUR
	DOREUR-APPRÊTEUR
	I DUNLUR-AFFREIEUR
	ÉTANCHEUR FOREUR



BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	MENUISIER/ÉBÉNISTE
	MODELEUR DE FONDERIE
	MONTEUR DE FAÇADES
	MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGES
	OPÉRATEUR DE SCIAGE D'ÉDIFICE
	PAVEUR
	PEINTRE EN BÂTIMENT
	PEINTRE EN PUBLICITÉ ET DÉCORATION
	PLÂTRIER
	PLÂTRIER-PEINTRE
	POÊLIER-FUMISTE
	POSEUR DE REVÊTEMENTS DE SOLS
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT
	SCIEUR
	TONNELIER
ŀ	TOURNEUR SUR BOIS
ŀ	POLYBATISSEUR CFC
	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
Dessin, professions	CONSTRUCTEUR PEGGINATEUR PUNTÉRIEURO
techniques	DESSINATEUR D'INTÉRIEURS
	DESSINATEUR EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BÂTIMENT
	DESSINATEUR EN GÉNIE CIVIL
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-ÉLECTRICIEN
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	GÉOMATICIEN
	LABORANT CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORANT EN TEXTILE
	LABORISTE
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	AIDE FAMILIALE
Hôtellerie et économie	CUISINIER
domestique	CUISINIER EN DIÉTÉTIQUE
•	EMPLOYÉ EN CUISINE AFP
	EMPLOYÉ EN HÔTELLERIE AFP
	EMPLOYÉ EN RESTAURATION AFP
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	SPÉCIALISTE EN HÔTELLERIE CFC
	SPÉCIALISTE EN RESTAURATION CFC
	AIDE SOIGNANT CRS
Professions	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF CFC
de la santé	ASSISTANT EN TECHNIQUE OPÉRATOIRE DIPL. CRS
	ASSISTANTE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
	ASSISTANT DENTAIRE
•	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CRS



BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE
	DIÉTÉTICIEN DIPL. CRS
	HYGIÉNISTE DENTAIRE DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ NIVEAU I CRS
	INFIRMIER DIPLÔMÉ NIVEAU II CRS
	INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE DIPL. CRS
	LABORANTIN MÉDICAL DIPL. CRS
	MASSEUR MÉDICAL
	OPTICIEN
	ORTHOPTISTE DIPLÔMÉ CRS
	TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MÉDICALE DIPL. CRS
	AGENT DE TRAIN
Autres professions	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE
	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE
	AGENT TECHNIQUE DES MATIÈRES SYNTH.
	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITÉ)
	AGRICULTEUR AVEC SPÉCIALISATION EN AGRICULTURE
	AIDE-SOIGNANT EN GÉRIATRIE
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	ASSISTANT MÉDICAL
	AUTRE MÉTIER
	AVICULTEUR
	BIJOUTIER
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)
	BOTTIER-ORTHOPÉDISTE
	BOUCHER-CHARCUTIER
	BOULANGER-PÂTISSIER
	CARTOGRAPHE
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	CÉRAMISTE
	CÉRAMISTE INDUSTRIEL
	COIFFEUR CFC
	CONCEPTEUR EN MULTIMÉDIA
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CONDUCTEUR DE MACHINES À ENVELOPPES
	CONFISEUR-PÂTISSIER-GLACIER
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERRÉES
	CORDIER
	CORDONNIER
	COURTEPOINTIÉRE
	CRÉATEUR DE TEXTILES
	CRÉATEUR DE VÊTEMENTS
	CRÉATEUR EN TISSAGE
	DÉCORATEUR D'INTÉRIEURS
	DÉCORATEUR-ÉTALAGISTE
	ÉCUYER
	ÉDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE
	EMPLOYÉ DE BUREAU FERROVIAIRE
	LIVIFLOTE DE BUNEAU FERROVIAIRE



EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES AFP EMPLOYÉ DE REMONTÉES MÉCANIQUES CFC EMPLOYÉ DE TRANSPORTS AÉRIENS EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP ENNOBLISSEUR DE TEXTILES ESTHÉTICIENNE FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
EMPLOYÉ DE TRANSPORTS AÉRIENS EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP ENNOBLISSEUR DE TEXTILES ESTHÉTICIENNE FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
EMPLOYÉ DE TRANSPORTS AÉRIENS EMPLOYÉ EN INDUSTRIE LAITIÈRE AFP ENNOBLISSEUR DE TEXTILES ESTHÉTICIENNE FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
ENNOBLISSEUR DE TEXTILES ESTHÉTICIENNE FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
ENNOBLISSEUR DE TEXTILES ESTHÉTICIENNE FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
ESTHÉTICIENNE FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMÉS FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
FACTEUR DE PIANOS FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
FACTEUR D'ORGUES
FLEURISTE
FLEXOGRAPHE
FORESTIER-BÛCHERON
FROMAGER
GAINIER
GARDE-FRONTIÈRE
GARNISSEUR DE MEUBLES
GARNISSEUR EN CARROSSERIE
GRAPHISTE
GRAVEUR EN HÉLIOGRAVURE ÉLECTRONIQUE
HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE
HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE
HORLOGER-PRATICIEN
HORTICULTEUR (PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PÉPINIÈRE/FLORICULT.
JARDINIER-MARAÎCHER
LAITIER
LIBRAIRE
LUTHIER MACHINIOTE DE CIMENTEDIE
MACHINISTE DE CIMENTERIE
MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
MARBRIER
MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
MÉCANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
MÉCANICIEN-BOÎTIER
MEUNIER
MICROMÉCANICIEN
MODELEUR-CÉRAMISTE
MODÉLISTE EN CHAUSSURES
MOULEUR DE CATELLES
NETTOYEUR DE BÂTIMENTS
NETTOYEUR DE TEXTILES
OPÉRATEUR DE MÉDIAS IMPRIMÉS CFC
OPÉRATEUR EN CHIMIE
OPTICIEN EN INSTRUMENTS
ORFÈVRE EN ARGENTERIE
ORTHOPÉDISTE
OUVRIER SUR PIERRE
PALEFRENIER
PAPETIER PEINTRE EN DÉCORS DE THÉÂTRE



BRANCHE	PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE	_
	PEINTRE SUR CÉRAMIQUE	
	PEINTRE SUR VERRE	
	PHOTOGRAPHE	
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE	
	POLISSEUR	
	POLYGRAPHE	
	POTIER	
	RAMONEUR	
	RÉALISATEUR PUBLICITAIRE CFC	
	RELIEUR	
	RÉPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE À VENT	
	REPROGRAPHE	
	SCULPTEUR SUR BOIS	
	SCULPTEUR SUR PIERRE	
	SECOURISTE-SAUVETEUR	
	SECRÉTAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE	
	SELLIER	
	SÉRIGRAPHE	
	SERTISSEUR EN JOAILLERIE	
	SOCIOLOGUE	
	SPÉCIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC	
	SPORTIF PROFESSIONNEL	
	TAILLEUR DE PIERRE	
	TECHNICIEN POUR DENTISTE	
	TECHNO-IMPRIMEUR	
	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE	
	TECHNOLOGUE EN DENRÉES ALIMENTAIRES	
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIÈRE	
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER	
	ANIMALIER	
	AGENT D'EXPLOITATION CFC	
	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC	
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP	
	FLEURISTE AFP	
	FACTEUR D'INSTURMENTS DE MUSIQUE CFC	
	PRACTICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP	
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB	
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC	
	VANNIER	
	VERRIER (NW)	-
	VITICULTEUR	-
	VITRIER	